



# COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table

EXERCICE : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire général

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert Tsiranana  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.гe

page Facebook LRTT

Siret  
40900277100031

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

## SOMMAIRE

I – PRÉAMBULE .....	4
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ .....	5
II.1 _ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table .....	8
II.2 _ Les rapports avec l'environnement.....	9
II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres.....	9
II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels.....	10
II.2.3 – L'action judiciaire conjointe FFTT/LRTT.....	10
II.3 _ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives .....	11
II.3.1 – La formation sportive.....	11
II.3.1.1 – Chez les jeunes.....	11
II.3.1.2 – Chez les adultes.....	12
II.3.2 – La formation d'encadrants.....	13
II.3.3 – La formation de formateurs .....	13
II.3.4 – La compétition .....	13
II.3.4.1 – La compétition traditionnelle.....	13
II.3.4.2 – La compétition nationale.....	22
II.3.4.3 – La compétition internationale.....	23
II.4 _ Pôle 2 - Le développement de l'activité .....	24
II.4.1 Les équipements de Ligue .....	25
II.4.2 – Le matériel de Ligue.....	25
II.4.3 – Les groupements sportifs (les clubs).....	26
II.4.3.1 – La couverture du territoire.....	26
II.4.3.2 – Les clubs corpos.....	26
II.4.4 – La LRTT et les licenciés .....	27
II.4.4.1 – Les licences incitatives.....	29

II.4.5 – Le conseiller-entraîneur de Ligue .....	30
II.4.6 – Ping-VR .....	30
II.5 _ Pôle 3 - la gestion administrative et financière .....	31
II.5.1 – L’outil SPID V2 .....	31
II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue .....	31
II.5.3 – Le Conseil de Ligue.....	32
II.5.4 – Le Bureau de Ligue .....	33
II.5.5 – Les commissions et les missions .....	33
II.5.6 – Les instances d’appel et de discipline .....	34
II.5.7 – Une communication adaptée à la situation .....	35
II.5.8 – La partie financière.....	35
II.6 _ Pôle 4 - les actions de promotion .....	35
II.6.1 – La promotion dans les écoles.....	36
II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l’école, au collège et dans l’enseignement libre .....	36
II.6.3 – Le partenariat Opération « Du Stade vers l’emploi » .....	36
II.6.4 – La promotion et le développement des clubs.....	37
II.6.4.1 – L’aide à l’équipement des clubs, en raquettes et balles d’initiation, tables de marque, marqueurs, .....	37
II.6.4.2 – L’aide à la gestion sportive .....	37
II.6.4.3 – Les charges administratives .....	38
II.6.4.4 – Les clubs labellisés.....	38
II.6.5 – Handisport, Handiping .....	39
II.6.6 – Tennis de table chez les féminines .....	39
II.6.7 – Sport Santé, Ping au Féminin .....	39
II.6.8 – Challenge Inter École .....	40
II.6.9 – Une instance qui distingue les serveurs du ping .....	40
II.7 _ La communication de Ligue.....	40
II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés .....	41
II.7.2 – Le site Web : lrtt.re .....	41
II.7.3 – Communication sur les réseaux sociaux – communication de Muriel FONTAINE, présidente de la commission Communication.....	41
II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio.....	45
III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS .....	46
III.1 _ La gestion sportive .....	46
III.1.1 – La formation sportive.....	47
III.1.1.1 – Pour les jeunes.....	47
III.1.1.2 – Pour les adultes.....	48
III.1.2 – La formation d’encadrants et de formateurs.....	49
III.1.3 – La compétition .....	49
III.1.3.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel.....	49
III.1.3.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France » .....	50
III.1.3.3 – La compétition internationale.....	50

III.1.4 – L'équipement de Ligue .....	51
III.2 _ Le développement .....	51
III.2.1 – Le nombre de licenciés .....	51
III.2.1.1 – Des licences incitatives.....	52
III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif.....	53
III.2.2 – Le nombre de clubs.....	53
III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires .....	53
III.2.4 – La professionnalisation de nos actions .....	54
III.2.4.1 – Une salle de Ligue ?.....	54
III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus .....	54
III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique .....	54
III.2.5 – L'aide matérielle aux associations.....	55
III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions et missions.....	55
III.3 _ La gestion administrative et financière .....	55
III.3.1 – L'administratif .....	55
III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue.....	55
III.3.1.2 – Les commissions, les instances .....	56
III.3.1.3 – Les missions.....	57
III.3.1.4 – Les clubs .....	57
III.3.2 – L'aspect financier : nos objectifs .....	58
III.4 _ La promotion de l'activité .....	58
III.4.1 – Les associations scolaires.....	59
III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping.....	59
III.4.3 – Les clubs labellisés .....	60
III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles .....	60
III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées.....	60
III.4.6 – La communication .....	61
IV – EN CONCLUSION .....	62

## I – PRÉAMBULE

Lors du précédent rapport d'activité, présenté voici déjà un an et portant sur l'année civile 2023, nous nous désolions des grands conflits armés mondiaux impactant l'économie de notre pays, en particulier celle de notre Département. Sans surprise, les difficultés financières ont rejailli sur les couches les plus fragiles de la population ; difficultés qui ne semblent pas être en passe de disparaître.

**4/62**

Et puis, une formidable manifestation organisée, les Jeux Olympiques d'été 2024 à Paris, a redonné un bel élan d'optimisme à notre nation, permettant ainsi de promouvoir le sport en général, l'inclusivité, la diversité ... pour le plus grand bonheur de tous.

En ce qui nous concerne, le tennis de table a pu bénéficier d'un emballement médiatique incroyable, grâce notamment aux deux frères Alexis et Félix LEBRUN. Ils ont véritablement enchanté et séduit les spectateurs et téléspectateurs qui ont suivi leurs exploits à l'Aréna Paris Sud.

La ferveur n'est pas retombée puisqu'ensuite les « locomotives » de notre discipline ont régné sur les Championnats d'Europe puis le WTT de Montpellier.

Des chiffres significatifs ont indiqué une augmentation de 30 % de licenciés à la reprise de la saison sportive ; le tennis de table doit à présent surfer sur cette belle vague de notoriété.

Deux autres faits importants ont marqué cette année civile 2024 dans notre Ligue. La réélection à l'unanimité de la présidente Isabelle ALLIOT-MICHOUX qui a confirmé ainsi la confiance que lui apportent les dirigeants de clubs et leurs adhérents. En une mandature, 2020/2024, de nombreuses avancées ont eu lieu dans de multiples directions, améliorant ainsi le développement et la pratique de notre sport. Les quelques très rares détracteurs de cette politique volontariste et unificatrice ont très vite rendu les armes car sans propositions concrètes, et dans l'incapacité de s'organiser.

Nous avons salué l'arrivée d'un nouveau Conseiller-Entraîneur de Ligue, Julien GAUDET, en remplacement de Maxime MYKOLOW, parti vers une nouvelle orientation professionnelle. Avec la présence de Julien, la Ligue va axer sa mandature sur des actions de développement plus diversifiées et marquées.

L'année civile 2024 est à cheval sur deux saisons sportives : 2023/2024 (phase 2) et 2024/2025 (phase 1). Nous avons traité la période s'étalant de janvier à août 2024 lors de l'Assemblée Générale Élective du mois de septembre, qui a permis d'installer une nouvelle équipe dirigeante au sein du Conseil de Ligue. Nous allons donc compléter le compte-rendu présenté en septembre par les actions qui ont marqué cette nouvelle saison sportive.

La transition entre les deux équipes s'est faite dans la continuité des réflexions entamées lors de la précédente mandature (2020/2024). Aussi, cette dernière partie d'année civile est-elle la continuation maîtrisée de notre politique générale de développement. Les principales évolutions seront entamées dès la saison 2025, comme nous le verrons dans les objectifs qui seront déclinés dans la deuxième partie de ce document.

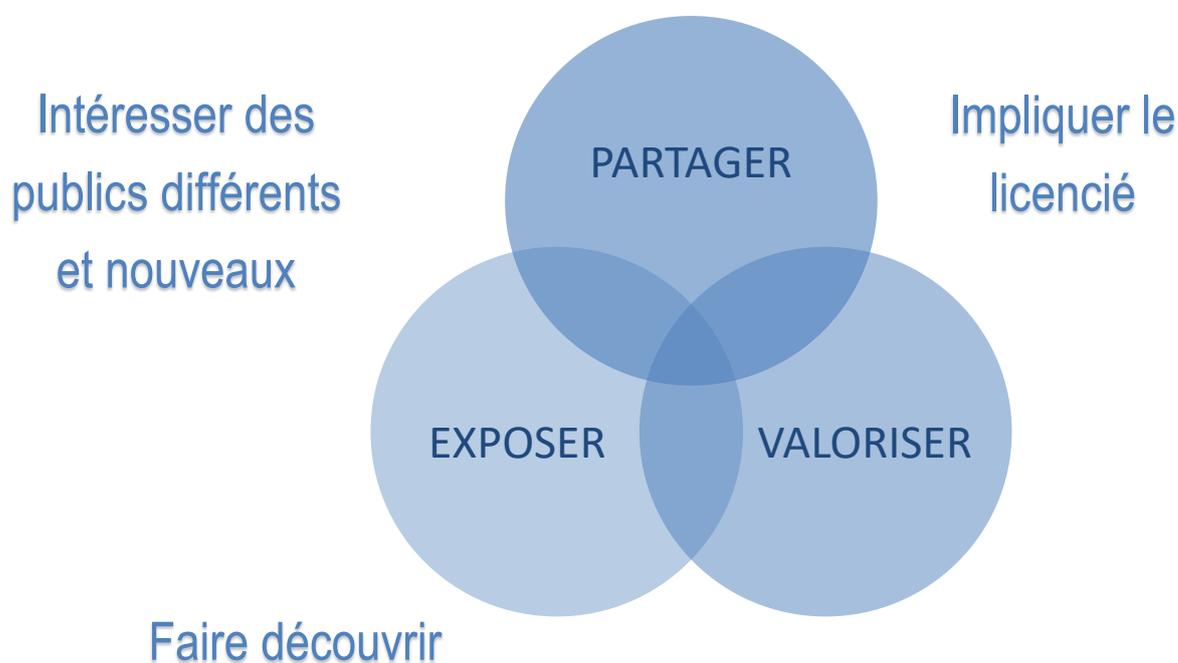
## II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

L'évolution de notre société, la perception du sport auprès de la population, la transformation des missions des Ligues au niveau régional, des clubs au niveau local, nous incite à décliner 3 « piliers » de notre future action :

**5/62**

1. EXPOSER
2. PARTAGER
3. VALORISER

Ces 3 piliers ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont à considérer de manière transversale, au travers de la plupart de nos activités.



Il est nécessaire de clarifier et préciser dès maintenant le choix de ces verbes d'action.

### **EXPOSER ou faire découvrir :**

Nous voulons mettre le tennis de table en avant, comme sport à part entière, mais aussi comme activité tout à fait adaptée à une pratique favorisant les personnes atteintes de troubles liés à la santé et au médical, plus ou moins importants, plus ou moins prégnants. Nous n'oublions pas les nouvelles pratiques virtuelles comme le E-Ping.

Pour appuyer cette proposition, nous utiliserons la communication sous toutes ses formes (presse écrite, audiovisuelle, les réseaux sociaux, le site Web, les listes de diffusion, ...).

## **PARTAGER ou intéresser des publics différents et nouveaux :**

L'inclusion de personnes porteuses de handicap, d'adultes à la recherche de pratiques favorisant et travaillant l'état physique sur des bases simples et assez peu exigeantes sera un point saillant de notre action.

**6/62**

Nous allons également entreprendre des actions de formations auprès des enseignants du premier et du second degré. Le savoir-faire de notre conseiller-entraîneur, soutenu par un ensemble d'entraîneurs de Ligue, sera utile aux volontaires du monde enseignant. Nous savons que ces personnes gèrent parfaitement l'approche pédagogique de leurs séances, quel que soit le sport considéré. C'est plutôt par l'apport de nombreuses activités ludiques et formatrices à la maîtrise espace/raquette/balle/règles de jeu que nous pourrions être pertinents.

Deux événements d'importance sont organisés chaque année : le Ping au Féminin, le « Stade vers l'emploi ». La finalité, dans un cas comme dans l'autre est de sensibiliser des publics divers, au sport, au tennis de table.

Nous avons toujours l'intention de lancer un Championnat Corporatif à destination des employés d'entreprises ou autres entités. Cette dernière programmation est difficile à mettre en place car nous nous heurtons au manque de disponibilité des infrastructures sportives existantes.

Nous espérons, par ces procédés, toucher un large panel de nouveaux licenciés, des plus jeunes aux plus âgés, féminins et masculins, mus par des désirs, envies et objectifs distincts.

## **VALORISER le tennis de table auprès des licenciés, les impliquer :**

Une Ligue sportive a pour objectif intangible l'obtention de résultats dans les différentes compétitions qui lui sont proposées. Il est nécessaire de mettre en place des processus permettant de détecter et former de jeunes joueurs sans qu'il y ait de « trous » générationnels comme nous avons pu le constater dans un passé récent.

La formation sportive locale passe en priorité par les clubs, même si elle est renforcée par la Ligue.

Nous délivrons chaque année de nombreux matériels d'initiation aux associations, à destination des jeunes en priorité : raquettes, balles, tables, ... tout ce qui peut soulager les finances des clubs.

Notre Fédération a lancé voici plusieurs années une opération intitulée « Label Club ». Il s'agit de délivrer des certifications : Avenir, Responsable, Citoyen et Responsable. Les associations peuvent s'appuyer sur ces labels pour valoriser leur action auprès des licenciés. C'est notre Ligue qui gère la délivrance des labels.

Comme nous n'avons aucune structure d'accueil au niveau régional/départemental, nous sommes dans l'obligation de soutenir de rares initiatives de jeunes licenciés qui veulent franchir un échelon supplémentaire en poursuivant leur formation technique dans des centres de l'hexagone.

On remarque un véritable différentiel de niveau en notre défaveur entre nos meilleurs jeunes et les champions de l'échelon fédéral. Les écarts se creusent au fur et à mesure que les catégories montent en âge.

Les derniers Jeux des Îles de 2023 à Madagascar ont aussi passablement changé la donne. Nous avons constaté que certains pays de la zone accordaient une importance toute particulière au succès de leurs délégations et qu'ils mettaient les moyens humains et financiers nécessaires à leur réussite (entraîneurs, structures, déplacements, participation à des compétitions variées, ...).

**7162**

Nous relançons les relations avec notre voisin Mauricien afin de proposer des stages communs de jeunes et participer à des compétitions inter-îles.

Nous envisageons un déplacement en République Populaire de Chine, dans la région de TIANJIN. Nous y enverrons une sélection en stage.

Afin de constituer un socle solide de bons joueurs, dans les catégories allant des Pousins/Benamins aux Cadets, nous proposons des stages en internat ou externat, des regroupements et des journées de détection. La présence d'un conseiller-entraîneur est indispensable afin d'organiser toutes ces actions.

Outre toutes les compétitions locales différentes et adaptées (individuelles jeunes, vétérans, féminines, par équipes, ...), nous soutenons les déplacements de joueurs disputant les championnats de France dans toutes les catégories qui se présentent à nous.

La LRTT gratifie les arbitres et juges qui se forment puis œuvrent tout au long de la saison, dans une multitude de manifestations et compétitions. Il en est de même pour les clubs supports que nous sollicitons obligatoirement pour nos organisations.

Le partage des compétences des dirigeants de Ligue tient aussi pour les dirigeants de ses clubs. La gestion numérique (sportive, administrative) demande une adaptation constante aux outils proposés. Les logiciels fédéraux doivent être maîtrisés et certains membres du Conseil de Ligue ont pour mission d'aider et accompagner les utilisateurs. Nous dotons les clubs de matériels (ordinateurs) permettant de gérer au mieux leurs obligations.

Nos trois « piliers » étant ainsi définis, nous utilisons à présent un classement par « pôles » de nos actions :

1. Le pôle GESTION SPORTIVE
2. Le pôle DÉVELOPPEMENT
3. Le pôle GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
4. Le pôle COMMUNICATION

Le format de ce document est à présent connu. Il reprend en partie le mode de présentation des années précédentes. Nous indiquons les quatre pôles autour desquels se rattachent nos actions ; pôles qui nous permettent de mettre en avant les 3 « piliers » majeurs définis.

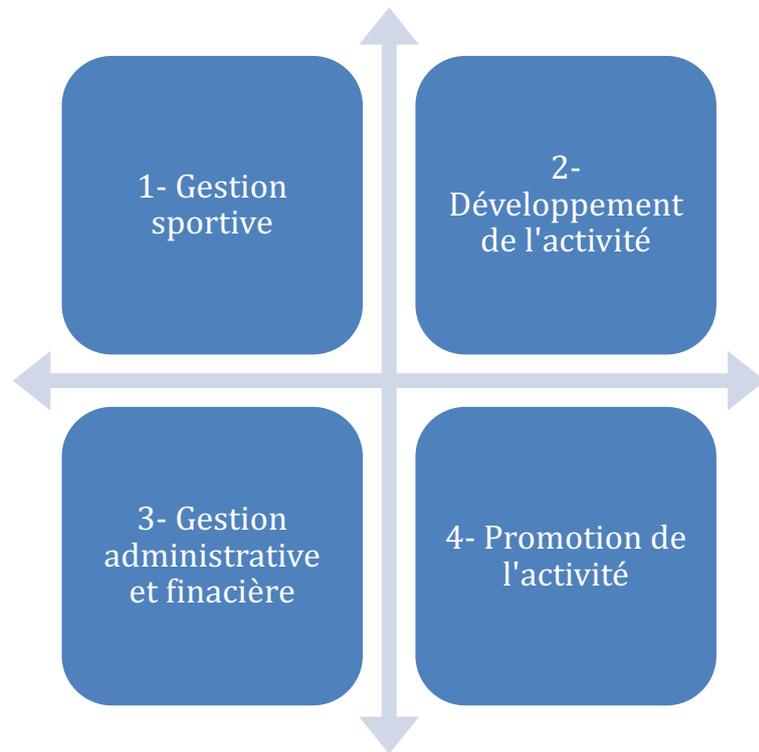
Nous reprendrons les différentes actions et objectifs pointés en 2024 et en proposerons une évaluation.

La feuille de route quadri-annuelle se compose de 4 pôles principaux :

8/62



Ces 4 pôles sont largement interdépendants les uns des autres. Il s'agit de considérer les objectifs d'un grand nombre d'actions comme transversaux (se rapportant à plusieurs pôles en même temps).



## II.1 \_ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Nous nous contenterons de rappeler les nouveaux statuts de la LRTT : *L'Association dite Ligue de La Réunion de Tennis de Table (LRTT), créée par l'instance dirigeante de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) en application de l'article 8 de ses statuts, comprend des associations sportives ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du Service régional du Ministère chargé de la Ville, de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports : tennis de table en intérieur, tennis de table en extérieur, sandpaper, hardbat et tennis de table virtuel (e-ping ou pingVR).*

Ces nouveaux statuts se sont vu adjoindre, à l'instar de ce qui s'est passé au niveau fédéral, la description de nouvelles pratiques (sandpaper, hardbat et pingVR).

L'organisation, la coordination, le développement et le contrôle de la pratique du tennis de table sur le territoire sont cités en premier dans les textes régissant l'activité de la Ligue. De même, il est dans son champ d'action d'organiser les compétitions (championnats régionaux) toutes catégories, liées à cette pratique. Mais le développement de notre sport, essentiellement centré sur l'activité sportive en compétition, notre véritable « cœur de métier », passe aujourd'hui par la multiplication d'actions diverses, variées, à proposer à des publics très différents, avec des aspirations différentes.

## II.2 \_ Les rapports avec l'environnement

### II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres

9/62

Différents partenaires nous soutiennent depuis plusieurs années dans nos politiques, notamment sur le plan financier : l'État au travers de l'ANS (exceptionnellement le FEBECS), la Région Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion ou encore la Fédération Française de Tennis de Table. Nous faisons également appel au CREPS en relation avec l'État et l'ANS.

Les subventions obtenues à ce jour nous permettent de mener à bien les missions que nous nous fixons. Nos dossiers semblent donc répondre aux attentes de nos partenaires. On constate que les actions subventionnées ne le sont plus dans le seul domaine du sportif. Ceci rejoint la diversification des responsabilités des Ligues vis à vis de ses publics.

La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) reste notre principal interlocuteur et partenaire. Les relations, excellentes depuis 2018 (en particulier avec certains élus qui nous ont apporté tout leur soutien lorsque notre Ligue connaissait des moments difficiles), vont peut-être évoluer avec la mise en place d'une nouvelle équipe fédérale.

Le volet financier avec la Fédération se passe bien. La dernière réunion en visioconférence, ayant pour thème l'évaluation des objectifs de la LR TT, s'est très bien déroulée. Nous réalisons également un gros travail lorsque la période de demandes de subventions est programmée, en particulier pour les clubs affiliés.

Certaines divergences sont apparues dans la politique fédérale menée auprès des Outre-mer. L'implication des ligues ultramarines dans le dispositif national mériterait d'être amélioré. Aussi, un candidat aux élections de la mandature 2024/2028, particulièrement investi auprès des départements et territoires hors de l'hexagone, a retenu l'attention de la présidente actuelle de notre Ligue. Elle s'est placée en position éligible sur la liste de M. Miguel VICENS avec un rôle envers les Outre-mer qui lui était réservé, en cas d'élection. Le résultat des urnes en ayant décidé autrement, il faudra sans doute patienter avant que les Outre-mer retrouvent le rang qui leur revient.

Une commission fédérale outre-mer se mettra en place en 2025 avec une vice-présidence réunionnaise, ce qui pourrait permettre des évolutions concernant la situation des ligues ultramarines

Nous participons activement aux actions sportives fédérales : championnats de France individuels ou en équipes. Dans le domaine de la formation, la FFTT nous apporte des solutions efficaces pour accroître les compétences de nos juges-arbitres et arbitres.

Sportivement, nous sommes également en relation avec le Comité Régional Olympique et Sportif (le CROS) ainsi que le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (le CREPS).

Enfin, le monde scolaire représente notre vivier le plus sûr et le plus évident de jeunes licenciés. Nous découvrirons qu'une concertation efficace reste à réaliser.

## II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels

La Ligue compte toujours aujourd'hui 13 clubs. 12 d'entre eux sont actifs alors que le 13<sup>ème</sup>, nouvellement créé, cherche quelque peu sa place dans le paysage pongiste de La Réunion. Bien que les objectifs généraux des associations diffèrent (certains clubs se dirigent essentiellement vers le loisir, d'autres avant tout vers la compétition ou encore certains tentent de diversifier leurs champs de compétences en se tournant vers le Handiping ou le ping-VR, par exemple), nous constatons un accroissement important du nombre de licenciés dans le département.

La LRTT a tout intérêt à ce que les associations qui la composent fonctionnent du mieux possible et qu'elles soient bien organisées. L'afflux de joueurs en cette saison 2024/2025 n'est pas sans conséquences. Les capacités d'accueil sont mises à mal par manque d'infrastructures municipales et l'encadrement sportif et/ou de gestion fait parfois défaut.

La Ligue, ne disposant toujours pas de salle dédiée, est dans l'obligation de s'appuyer sur des clubs supports à même de prendre en charge les organisations matérielles des événements sportifs.

Nous laissons une grande latitude aux associations désireuses de proposer des actions diversifiées. Nous remercions chaleureusement les dirigeants et leur engagement vers des offres supplémentaires de pratique auprès d'un public varié. La Ligue les soutient largement.

Les relations Ligue/clubs sont, à de très rares exceptions près, excellentes. Les différents votes, quasiment exclusivement à l'unanimité, dans les assemblées générales ou encore dans les réunions du Conseil de Ligue (composé de nombreux dirigeants de clubs) viennent avaliser les orientations, politiques et décisions prises.

## II.2.3 – L'action judiciaire conjointe FFTT/LRTT

Nous écrivions l'année passée que cet épisode judiciaire était en voie de règlement ...

Alors qu'un des deux condamnés a réglé très vite sa situation, l'autre a commencé, pendant un temps très court, à reverser à la Ligue le montant de son amende. Les choses ne se sont pas déroulés comme prévu et une audition judiciaire, prévue le 19 décembre 2024 est repoussée à une date ultérieure. Nous attendons à présent une saisie sur salaire. Un huissier suit l'affaire.

Ce lamentable épisode a pour principale conséquence la suppression de la licence (avec interdiction absolue de prendre part à la gestion administrative ou sportive d'une association) de la personne concernée, jusqu'à apurement total de la dette.

Il est certain que la LRTT n'abandonnera pas son action judiciaire et utilisera toutes les armes légales à sa disposition pour enfin être rétablie dans son bon droit. C'est aussi un engagement vis-à-vis de tous les licenciés de La Réunion qui ont directement et indirectement pâti d'agissements malveillants et condamnables.

## II.3 \_ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives

Notre calendrier sportif général est très encombré. Avec pas moins de 35 dates cochées sur une année, nous devons (on inclut les dirigeants des clubs support) parfois jongler pour assurer l'ensemble des compétitions dans de bonnes conditions.

Nous ne sommes pas à l'abri de faits indépendants de notre volonté comme des élections non programmées initialement, ou l'arrivée d'une délégation chinoise de pongistes, en dehors des dates prévues, et encore de phénomènes climatiques pénalisants (cyclones).

Malgré tout, le planning, a été presque entièrement respecté. Nous accordons une attention toute particulière aux compétitions régionales qui qualifient pour les « France » car des dates limites et certaines contraintes nous sont imposées.

La phase 1 de la saison 2024/2025 (septembre à décembre 2024) a été perturbée par trois facteurs :

- L'accueil de la délégation chinoise, signalée ci-dessus, qui a obligé à déplacer un tour du championnat par équipes,
- Une assemblée générale Élective retardant la mise en action de la gestion et la gouvernance de la Ligue,
- La démission dommageable d'un président de commission qui gérait très efficacement l'aspect fonctionnel des compétitions (il vient tout juste d'être remplacé à ce jour).

### II.3.1 – La formation sportive

#### II.3.1.1 – Chez les jeunes

##### II.3.1.1.a – Les regroupements

Ils représentent aujourd'hui un élément incontournable dans la formation de nos jeunes. Organisés régulièrement, ils rassemblent nos meilleurs espoirs. La saison 2024/2025 voit la relance de regroupements de détection pour les tout jeunes joueurs (Poussins, Benjamins).

Le nouveau conseiller-entraîneur de Ligue a établi trois groupes de distincts de jeunes :

- GPDR (groupe Pongiste Débutants Réunion) : 20 jeunes
- GPER (groupe Pongiste Espoirs Réunion) : 12 jeunes
- GPCR (groupe Pongiste Confirmés Réunion) : 6 jeunes

Ces groupes, établis pour une saison sportive, ne sont pas figés puisque selon les progressions enregistrées, certains jeunes pourront être appelés dans un groupe de niveau supérieur.

Les exigences (volume horaire, participation obligatoire à des compétitions, ...) évoluent selon le niveau attendu des joueurs repérés.

Le conseiller-entraîneur de Ligue, Julien GAUDET, dirige l'action en s'entourant des cadres diplômés œuvrant à la Ligue. L'ensemble des techniciens de Ligue sont sollicités.

### *II.3.1.1.b – Les stages*

A l'instar des regroupements, les stages en internat font maintenant partie du paysage pongiste local. La LRTT en a organisé 3 en 2024 : un au CREPS de la Plaine des Cafres et deux au gymnase des Deux-Canons (hébergement au mont Auban à la Bretagne). L'un des stages sur le cheflieu s'est déroulé en partenariat avec une sélection des jeunes de l'île Maurice.

Nous profitons des périodes de vacances pour organiser des entraînements et maintenir une cohésion au niveau du groupe constitué. Nous savons tous que les stages en internat apportent des atouts incomparables pour faire progresser sur le plan sportif mais aussi pour développer un véritable esprit de groupe.

Nous retrouvons la même équipe de techniciens dans l'encadrement des stages et des regroupements. Les usages sont donc bien installés et les personnes ont l'habitude de travailler ensemble.

### *II.3.1.1.c – Le suivi en club*

La participation aux stages et regroupements ne peut s'affranchir d'un suivi sérieux en club. Non seulement les entraînements doivent être nombreux (si possible 4 séances par semaine pour les meilleurs joueurs) mais aussi construits et réfléchis.

Certains clubs formateurs disposant de l'encadrement nécessaire obtiennent ainsi de très bons résultats. Ils ne peuvent que servir l'ensemble du ping réunionnais.

Julien GAUDET, nouvellement nommé à la tête du volet sportif chez les jeunes, prend la tête de la mission HNR (Haut Niveau Régional) à laquelle participent les principaux entraîneurs de Ligue. Les travaux de ce groupe sont très instructifs et souvent suivis d'effet.

### *II.3.1.2 – Chez les adultes*

Nous avons déjà signalé, lors de notre précédent compte-rendu portant sur l'année 2023, la mise en « retraite » de la majorité de nos meilleurs joueurs, juste après la dernière édition des JIOI qui se sont déroulés à Madagascar.

Le niveau global pongiste lors des compétitions durant l'année civile 2024 en a pâti. Si nous apprécions de voir de jeunes licenciés devenir les nouvelles locomotives locales, il faut bien constater une baisse très sensible du niveau (visible au niveau des points FFTT).

C'est pourquoi la mise en place d'actions strictement réservées à une hypothétique sélection, à 3 ans des futurs JIOI ne nous a pas semblé utile. Mais, comme nous le verrons par la suite, on va changer notre approche à partir de 2026 pour

constituer un groupe élargi dont les meilleurs représentants seront retenus pour les JIOI à venir.

### II.3.2 – La formation d'encadrants

Notre ligue a toujours voulu être autonome dans le cadre de ses formations de premier niveau auprès des entraîneurs, des juges-arbitres et des arbitres. Nous avons réussi à disposer de deux formateurs dans ces domaines. Malheureusement, Maxime MYKOLOW ayant quitté notre Département, nous perdons par la même occasion, un formateur.

Thomas PAYET a organisé une session pour les arbitres. De nouveaux diplômés officient dans notre Ligue à ce jour.

#### **ADMIS Arbitres Régionaux :**

- ALMERY Solène (CPP)
- ALMERY Astrid (CPP)
- LEUNG THEUNG LONG Véronique (AOR)
- TIAN VAN KAI Rafaël (AOR)
- AH HING ROBERT Lucas (AOR)
- ARLANDA Jean-Paul (recyclage) (CPP)

#### **ADMIS Arbitres Club :**

- COULIBALY Baba (SPORTT)
- BELARD Denis (SPORTT)

### II.3.3 – La formation de formateurs

Du fait du départ de Maxime MYKOLOW, nous n'avons pas programmé en 2024 la poursuite de l'action « Formateur de Formateurs » d'entraîneurs entreprise en 2022 sous la direction de Mickaël MEVELLEC (FFTT). Plusieurs entraîneurs de clubs sont pourtant intéressés par ce plus dans leur expérience professionnelle.

### II.3.4 – La compétition

Nous allons scinder cette partie en trois : la compétition « locale » traditionnelle, la compétition nationale, la compétition internationale.

#### *II.3.4.1 – La compétition traditionnelle*

Ceci reste toujours un de nos points forts. La LRTT propose des actions tous les week-ends, durant le temps scolaire, et on peut souligner leur diversité qui s'adapte à tout type de public (jeunes, adultes, vétérans, Dames, Messieurs).

L'OPEN JEUNES, ouvert aux licenciés en Loisirs et dont le but est de faire découvrir la compétition aux nouveaux adhérents afin de les motiver puis de les fidéliser, connaît un bien beau succès.

C'est le cas pour toutes les compétitions lancées en cette saison 2024/2025. Par exemple, 190 joueurs se sont inscrits pour le tour N°2 des Critériums ! Ce qui nous

a obligé dans l'urgence à revoir le format de cette action car nous étions confrontés à un manque de place et d'équipes de juge-arbitrage !

Nous avons organisé, à cheval sur les deux saisons :

14/  
62

- 4 tours de Critérium, sur deux jours,
- 1 championnat de La Réunion Vétérans,
- 1 championnat de La Réunion Toutes Séries,
- 1 championnat de La Réunion Jeunes,
- 1 championnat de La Réunion des Finales par Classements,
- 1 TOP Dames et Hommes qualificatifs au Championnat de France TS,
- 1 coupe régionale des Vétérans,
- 3 Open Jeunes,
- 2 challenge Jeunes par Équipes de La Réunion,
- 11 (5 + 6) journées de championnat par Équipes Mixte,
- 1 journée de championnat par Équipes Féminin.

On souligne également le nombre d'équipes engagées : 40 au sein de 6 divisions (Régionale Elite à Régionale 5).

### Principaux résultats des compétitions annuelles :

#### → Classement des Critériums 2023/2024

1	POTHIN	Jean Sébastien	SAINTE MARIE TENNIS DE TABLE	2,65E+14
2	SOL	Pierre	LA MONTAGNE TENNIS DE TABLE	2,6E+14
3	MOUFFLET	Marion	CLUB PONGISTE POSSESSION	1,85E+14
4	BERNARD	Éric	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	1,45E+14
5	PAYET	Gabriel	AIGLONS D'ORIENT	1,05E+14
6	METRO	Tony	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	1E+14
7	NURBEL	Alain	UNION PONGISTE 974	8,5E+13
8	ROSETTI	Serge	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	8E+13
9	FRIGOUL	Vincent	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	8E+13
10	ALAVIN	Nicolas	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	6,59E+13
11	GANNAT PERROT	Ewen	AIGLONS D'ORIENT	6,5E+13
12	FEN CHONG	Jimmy	AIGLONS D'ORIENT	5,75E+13
13	ASSING	Laurent	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	4,081E+13
14	IBRAHIM	Kassim	AIGLONS D'ORIENT	4,072E+13
15	DESSCANN	Ryan	AIGLONS D'ORIENT	4E+13
16	BOISEDU	Pierre	AIGLONS D'ORIENT	3,8E+13
17	ROBERT	Patrice	TAMPON TENNIS DE TABLE	3,62E+13
18	FOLIO	Colyne	PETITE ILE CLUB PONGISTE	3,58E+13
19	ALMERY	Solène	CLUB PONGISTE POSSESSION	3,507E+13
20	CERVEAUX	Jean Sébastien	TAMPON TENNIS DE TABLE	3,265E+13
21	HEISSAT	Christophe	LA MONTAGNE TENNIS DE TABLE	3,225E+13
22	LAVIROTTE	Olivier	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	2,96E+13

23	MOUNIAMA	Nicolas	AIGLONS D'ORIENT	2,565E+13
24	PAYET	Tom	AIGLONS D'ORIENT	2,06E+13
25	LAW DUNE	Jean François	AIGLONS D'ORIENT	2,045E+13
26	FONTAINE	Bernard	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	1,5809E+13
27	ISSOUFALY SALEMAN	Mamod	AIGLONS D'ORIENT	5,1595E+12
28	MONDON	Thomas	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	4,64E+12
29	ALMERY	Astrid	CLUB PONGISTE POSSESSION	3,11E+12
30	CURIS	Théophile	AIGLONS D'ORIENT	1,0005E+12
31	PONTOISE	Jason	AIGLONS D'ORIENT	1E+12

### → TOP qualificatif aux Championnats de France 2023/2024

**Hommes** : Vincent FRIGOULE - Cressonnière 🏆

**Dames** : Marion MOUFFLET - CPP 🏆

### → Classement du championnat par Équipes Mixte 2023/2024

**Champion Régionale Élite** : AOR 1, SPORTT 1, CRE 1, AOR 2, TTT 1, CRE 2

Champion Régionale 1 : CPP 1, LMTT 1, SPORTT 2, AOR 3, SPORTT 3, TTT 2

Champion Régionale 2 : AOR 4, TTSP 1, A2P 1, TTT 3, SMTT 1, ASTELLA 1

Champion Régionale 3 : SPORTT 4, CDTT 1, AOR 5, LMTT 2, TTSP 2, CPP 2

Champion Régionale 4 : SPORTT 5, AOR 6, SPORTT 6, TTT 4, TTSP 3, PICP 1

Champion Régionale 5 : SPORTT 7, CRE 3, SMTT 2, TTT 5, SPORTT 8, LMTT 3

### → Classement du championnat par Équipes Mixte 2023/2024, Phase 1

Régionale Elite : SPORTT 1, TTT 1, CRE 1, AOR 1, AOR 2, TTT 2

Régionale 1 : CRE 2, CPP 1, AOR 3, SPORTT 2, LMTT 1, TTT 3

Régionale 2 : SPORTT 3, TTSP 1, AOR 4, A2P 1, SMTT 1, CDTT 1

Régionale 3 : ASSTELLA 1, LMTT 2, CPP 2, AOR 5, TTSP 2, TTT 4

Régionale 4 : SPORTT 4, SPORTT 5, PICP 1, AOR 6, TTSP 3, LMTT 3

Régionale 5 : SPORTT 7, CRE 3, TTT 5, SPORTT 6, CPP 3

### → Classement du championnat par Équipes Féminin, 2023/2024

🏆 🏆 CPP

🥈 SPORTT

🥉 TAMPON 1

4e - TTSP 1

5e - TAMPON 2

→ Titrés aux championnats de La Réunion Vétérans 2023/2024

**Vétérán 1 :**

-   POTHIN Jean Sébastien (CRESSONNIERE)
-  AGATHE Cédric (CRESSONNIERE)
-  MOUNIGAN Willy (AIGLONS)
-  MOUNIAMA Nicolas (AIGLONS)

16/  
62

**Vétérán 2 :**

-   BOHLI Sahbi (AIGLONS)
-  NATIVEL Fabrice (AIGLONS)
-  CALTEAU Bernard (TAMPON T. T.)
-  NURBEL Alain (ASTTELLA)

**Vétérán 3 :**

-   DABIEL Pascal (SPORTT)
-  MOREL Guy (ST PIERRE)
-  LOUBARESSE Serge (LMTT)
-  JARON Gilbert (ASTTELLA)

**Vétérán 5 :**

-   LOUIS Claude (STE MARIE)
-  DIXNEUF Christian (SPORTT)

**Double Messieurs V1/V2 :**

-   ALAVIN / AGATHE
-  NATIVEL / BOHLI
-  COTTE / POTHIN
-  NURBEL / LAW DUNE

**Double Messieurs V3/V4/V5 :**

-   BODIN / MOREL
-  DABIEL / BELARD
-  JARON / COLIN

**Vétérán Dame :**

-   CHELLIER Lyne May
-  PAYET Valérie

→ Titrés aux championnats de La Réunion Toutes Séries 2023/2024

 **Doubles Dames**

-  MERLET.M / FOLIO.C (CPP-PICP)

2 ALMERY.A / MOUFFLET.M (CPP)

 **Doubles Masculin**

1 POTHIN.J / FRIGOUL.V (CRE)

2 GAUDET.J / BOISEDU.P (AOR)

3 PAYET.T / GANNAT PERROT.E (AOR)

4 ALAVIN.N / ROSETTI.S (CRE)

17/  
62

 **Doubles Mixte**

1 MERLET.M / SOL.P (CPP-LMTT)

2 MOUFFLET.M / GANNAT PERROT.E (CPP-AOR)

3 ALMERY.A / POTHIN.J (CPP-CRE)

4 FOLIO.C / BERNARD.E (PICP-CRE)

 **Simple Dames**

1 FOLIO Colyne (PICP)

2 MOUFFLET Marion (CPP)

3 ALMERY Astrid (CPP)

4 FERRERE Alicia (CRE)

 **Simple Hommes**

1 FRIGOUL Vincent (CRE)

2 GAUDET Julien (AOR)

3 AGATHE Cédric (CRE)

4 SOL Pierre (LMTT)

➔ **Titres aux championnats de La Réunion Jeunes 2023/2024**

**Tableau Double Masculin poussin / benjamin / minime**

1 KIEB Mathis - LUCAS Gabriel (Aiglons - Aiglons)

2 AH-YON Gabriel - TECHER Thomas (Aiglons - Aiglons)

3 FONTAINE Tom - TARBY Esteban (SMTT - Cresso TT)

4 LEUNG THEUNG LONG Denis - CHANE-YIN Quentin (Aiglons - Aiglons)

**Tableau Double Féminine poussine / benjamine / minime**

1 TIAN VAN KAI Lana - DAUVIN Jeanne (SPORTT - SPORTT)

2 MAILLOT Albane - Lepoivre Léana (SPORTT - SPORTT)

**Tableau Double Mixte poussin / benjamin / minime**

1 DAUVIN Jeanne - FONTAINE Gabriel (SPORTT - SPORTT)

2 MAILLOT Albane - FONTAINE Rafaël (SPORTT - SPORTT)

🏆 TIAN VAN KAI Lana - DAVID Kélio (SPORTT - SPORTT)

#### Tableau Double Féminine cadette / junior

🏆 ALMERY Astrid - MOUFFLET Marion (CPP - CPP)

🥈 MERLET Maia - FERLAT Lili (CPP - SPORTT)

#### Tableau Double Masculin cadet / junior

🏆 PAYET Gabriel - BOISEDU Pierre (Aiglons - Aiglons)

🥈 METRO Tony - SELLIER Leny (Cresso TT - Cresso TT)

🥉 PAYET Tom - CURIS Théophile (Aiglons - Aiglons)

🏆 METRO Romain - MORIN Pierre (Cresso TT - Cresso TT)

#### Tableau Double Mixte cadet / junior

🏆 PAYET Gabriel - MOUFFLET Marion (Aiglons - CPP)

🥈 SELLIER Leny - ALMERY Astrid (Cresso TT - CPP)

🥉 CURIS Théophile - LEBIHAN Angelique (Aiglons - Aiglons)

🏆 METRO Tony - MERLET Maia (Cresso TT - CPP)

#### Tableau benjamines

🏆 DAUVIN Jeanne (SPORTT)

🥈 MAILLOT Albane (SPORTT)

#### Tableau minimes filles

🏆 DAUVIN Jeanne (SPORTT)

🥈 TIAN VAN KAI Lana (SPORTT)

🥉 MAILLOT Albane (SPORTT)

#### Tableau cadettes

🏆 MERLET Maia (CPP)

🥈 FERLAT Lili (SPORTT)

🥉 TIAN VAN KAI Lana (SPORTT)

🏆 PAYET FESTIN Noémie (SMTT)

#### Tableau juniors filles

🏆 MERLET Maia (CPP)

🥈 MOUFFLET Marion (CPP)

🥉 ALMERY Astrid (CPP)

🏆 LEBIHAN Angelique (Aiglons)

#### Tableau poussins

🏆 GARNIER LAROQUE Romeo (SMTT)

- 2 LAW-MAN-YO Gabriel (Aiglons)
- 3 FONTAINE Rafael (SPORTT)
- 3 LAW-WAI Nathanël (Aiglons)

#### Tableau benjamins

- 1 AH-YON Gabriel (Aiglons)
- 2 REISER Lucien (LMTT)
- 3 TECHER Joshua (SMTT)
- 3 RENO MOENNER Adam (SPORTT)

19/  
62

#### Tableau Minimes

- 1 FONTAINE Tom (SMTT)
- 2 AH-YON Gabriel (Aiglons)
- 3 LUCAS Gabriel (Aiglons)
- 3 KIEB Mathis (Aiglons)

#### Tableau cadets

- 1 PAYET Gabriel (Aiglons)
- 2 BOISEDU Pierre (Aiglons)
- 3 SELLIER Leny (Cresso TT)
- 3 METRO Tony (Cresso TT)

#### Tableau juniors

- 1 PAYET Gabriel (Aiglons)
- 2 PAYET Tom (Aiglons)
- 3 METRO Tony (Cresso TT)
- 3 BOISEDU Pierre (Aiglons)

➔ Titrés aux championnats de La Réunion des Finales par Classements 2023/2024

#### H-15

- 1 BERNARD Éric - CRESSONNIERE
- 2 CERVEAUX Jean Sébastien - TAMPON TT
- 3 ALAVIN Nicolas - AIGLONS
- 3 MOUNIAMA Nicolas - CRESSONNIERE

#### H-12

- 1 BOISEDU Pierre - AIGLONS
- 2 METRO Tony - CRESSONNIERE
- 3 ROSETTI Serge - CRESSONNIERE
- 3 JOUET Remy - SPORTT

#### H-10

20/  
62

- 🏆 SELLIER Leny - CRESSONNIERE
- 🥈 FEN CHONG Jimmy - AIGLONS
- 🥉 LAW DUNE Jean François - AIGLONS
- 🏆 FONTAINE Bernard - SPORTT

#### H-8

- 🏆 MOREL Guy - TTST
- 🥈 ALAGUIRY Yannick - AP PANONNAIS
- 🥉 PAYET Thomas - TAMPON TT
- 🏆 HOAREAU Simon – SPORTT

#### F-12

- 🏆 MOUFFLET Marion - CPP
- 🥈 ALMERY Astrid - CPP

#### F-7

- 🏆 CHELLIER Lyne May - TAMPON TT
- 🥈 FONTAINE Muriel - SPORTT

→ Titrés à la coupe régionale Vétérans 2022/2023

#### TABLEAU A

- 🏆 TTSP – LOMBARD Olivier / KERKHOVE Antoine
- 🥈 TTSP – HAMLAT Florian / METE Kim

#### TABLEAU B

- 🏆 CDTT / ASSTELLA : RAP Jean-Pierre / NURBEL Alain
- 🥈 LMTT : TEYSSEDRE Nicolas / MUNG MING Daniel
- 🥉 AOR : CHEN CHI SONG Richard / LAW DUNE Jean-François

#### TABLEAU C

- 🏆 AOR : LORET Lionel / BLARD Christian
- 🥈 LMTT / CDTT : LOUBARESSE Serge / DARIDE Charles Henry

→ Titrés à l'OPEN Jeunes 2023 / 2024

#### Tour 1

##### Tableau Poussins / Benjamins

- 🏆 AH-YON Gabriel 🏆 - Aiglons
- 🥈 RENO MOENNER Adam - Sportt
- 🥉 FONTAINE Gabriel - Sportt
- 🏆 DAVID Kelio - Sportt

### Tableau Cadets / juniors

- 🏆 COLLAS Fabien 🏆 - Ap Panonnais
- 🥈 HOARAU Antoine - Aiglons
- 🥉 FERNANTE Gabriel - Sportt
- 🥉 LIROY Lucas - Aiglons

### Tour 2

#### Poussins / Benjamins / Minimes

21/  
62

- 🏆 AH-YON Gabriel - AIGLONS D'ORIENT
- 🥈 CURE Ambroise - SPORTT
- 🥉 COINDIN POTHIN Rhoman - TAMPON TT
- 🥉 CHOTARD Jao - SPORTT

#### Cadets / Juniors

- 🏆 MAILLOT Adrien - TAMPON TT
- 🥈 LIROY Lucas - AIGLONS D'ORIENT
- 🥉 PADRE Angel - LA MONTAGNE TT
- 🥉 FERNANTE Gabriel - SPORTT

➔ Challenge Jeunes de La Réunion par Équipes

#### Poussins / Benjamins / Minimes

- 🏆 SMTT
- 🥈 La CRESSONIERE
- 🥉 SPORTT
- 🥉 SMTT

#### Cadets / Juniors

- 🏆 SPORTT
- 🥈 AIGLONS D'ORIENT
- 🥉 SPORTT
- 🥉 SPORTT

➔ « Classement Réunion » au 31/12/2024

Classement	Nom	Prénom	Club	GENERAL TOTAL	GENERAL - 1 TOTAL
1	SOL	Pierre	LA MONTAGNE TENNIS DE TABLE	240	240
2	SELLIER	Leny	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	184	184
3	AHMED	Oumar	AIGLONS D'ORIENT	180	180
4	BERNARD	Éric	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	137	137
5	ROBERT	Patrice	TAMPON TENNIS DE TABLE	137	137
6	CURIS	Théophile	AIGLONS D'ORIENT	131	131
7	BOISEDU	Pierre	AIGLONS D'ORIENT	175	120
8	ALAVIN	Nicolas	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	110	110
9	PONTOISE	Jason	AIGLONS D'ORIENT	100	100
10	METRO	Tony	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	93	93
11	MONDON	Thomas	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	90	90
12	ASSING	Laurent	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	89	89
13	FEN CHONG	Jimmy	AIGLONS D'ORIENT	88	88
14	AGATHE	Cédric	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	82	82
15	BABOOLAL	Muhammad Faiz	AIGLONS D'ORIENT	80	80
16	PAYET	Tom	AIGLONS D'ORIENT	77	77
17	MOUNIGAN	Willy	AIGLONS D'ORIENT	61	61
18	LAVIROTTE	Olivier	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	56	56
19	GANNAT PERROT	Ewen	AIGLONS D'ORIENT	55	55
20	ROSETTI	Serge	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	55	55
21	NURBEL	Alain	UNION PONGISTE 974	53	53
22	TIAN VAN KAI	Rafael	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	43	43
23	FAEDDA	Mathieu	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	40	40
24	CHEN	Frederick	SAINTE MARIE TENNIS DE TABLE	40	40
25	MONTAUBAN	Alexandre	TAMPON TENNIS DE TABLE	40	40
26	SIMJEE	Kylian	AIGLONS D'ORIENT	38	38
27	FONTAINE	Tom	CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE	32	32
28	FONTAINE	Bernard	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	31	31
29	CERVEAUX	Jean Sébastien	TAMPON TENNIS DE TABLE	30	30
30	MAILLOT	Sébastien	AIGLONS D'ORIENT	30	30
31	BORDES	Julien	SAINT PAUL OUEST REUNION TT	30	30
32	BLIN	Christophe	AIGLONS D'ORIENT	30	30

#### II.3.4.2 – La compétition nationale

La bonne santé financière de la Ligue permet de participer activement à l'aide aux déplacements de ses compétiteurs dans les compétitions nationales : Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, Finales par Classements, équipes en Nationale 3, ...).

A l'inverse de l'année 2023, nous n'avons pas délégué notre conseiller-entraîneur pour l'encadrement des jeunes dans le championnat national. Initialement, un athlète participant aux championnats de France représente avant tout son club, puis sa commune. La Ligue apparaît bien, au premier plan, par ses apports financiers.

La LRTT répond à toutes les sollicitations et les attentes. Nous déplorions l'année passée l'augmentation très importante des tarifs aériens. C'est encore pire en 2024 ! Les joueurs et/ou leurs parents sont confrontés à des coûts de billets qui se sont littéralement « envolés » et l'on peut difficilement espérer une quelconque diminution des tarifs.

Malgré des résultats très mitigés dans les épreuves phares que sont les championnats de France Jeunes et Toutes Séries, nous n'envisageons pas de limiter les participations. Nous envoyons nos représentants dans les seules compétitions de haut niveau auxquelles nous avons accès.

C'est aussi un moyen de faire progresser les plus jeunes. La question pourrait se poser pour les catégories adultes mais nous sommes également dans l'obligation de maintenir une certaine émulation chez nos meilleurs joueurs.

Il existe une compétition dans laquelle nous pouvons lutter, à armes presque égales. C'est le championnat fédéral des Finales par Classements. Pour preuve, les excellents résultats enregistrés année après année dans cette épreuve :

Ont participé :

- Gabriel PAYET (AOR) en Cadets Garçons,
- Vincent FRIGOUL en Toutes Séries Hommes,
- Colyne FOLIO en Toutes Séries Dames,
- Jean-Sébastien POTHIN en Vétérans 1,
- Alicia FERRERE en Finales par Classements F5,
- Leny SELLIER en Finales par Classements H 10,
- Guy MOREL en Finales par Classements H8,
- Pierre BOISEDU et Tony METRO en Finales par Classements H12,
- Éric BERNARD en Finales par Classements H15.

#### *II.3.4.3 – La compétition internationale*

2024 est une année blanche pour nos compétitions à l'international. La LRTT n'a pas eu à se confronter à d'autres nations.

Nous avons simplement accepté de participer à un « Jeu des Îles Ultramarin » organisé par les CROS ou entités équivalentes, à l'étranger. La compétition devait initialement se dérouler aux Açores avec des pays/îles comme Malte, la Sicile, les Antilles françaises, etc. Malheureusement, la destination « Açores » n'étant plus possible à cause d'élections présidentielles, c'est le COJI de Corse qui a pris le relais. A trois semaines du début de l'épreuve, on apprend que finalement le tennis de table ne serait pas retenu ! Les réservations (déplacements aérien et terrestre, hébergement/restauration) étaient faites et payées.

En urgence, la LRTT s'est alors rabattue sur une destination moins « poétique » mais tout aussi intéressante, sportivement parlant. C'est au club de Joué les Tours (que nous connaissons et qui nous a déjà reçu) que nous avons posé nos valises pour un stage sportif intense.

Les jeunes ont ensuite été envoyés pour une compétition de plusieurs jours au tournoi National de Neuves-Maisons à Nancy.

Cette compétition a mis en lumière le niveau et les progrès de notre sélection qui, très vite, est devenue l'attraction principale d'un gymnase impressionné par la qualité de jeu de nos pongistes. Nos jeunes ont tous accumulé des points FFTT (signe de performances) en quantité allant de + 65 points à + 162 points, ce qui est énorme.

Ils ont également fini premiers, finalistes ou demi-finalistes dans de nombreux tableaux. Ils ont d'ailleurs disputé, en une seule manifestation, plus de rencontres d'un niveau élevé qu'en une demi-saison dans notre Département.

## II.4 \_ Pôle 2 - Le développement de l'activité

La LRTT a une cellule de réflexion pour son développement. Elle a créé une commission dont les prérogatives sont transversales. Des membres du Bureau, épaulés par certains présidents de commissions ainsi que par le conseiller-entraîneur de Ligue, s'investissent dans cette mission. Les avis et orientations du Conseil de Ligue sont au centre des débats.

D'après notre Règlement Intérieur, cette commission est avant tout destinée à assurer différents types de formation et les examens les sanctionnant, en s'appuyant sur les compétences nationales si nécessaire, mais aussi : *« la commission régionale de l'emploi et de la formation et du développement se doit de participer à toute activité et initiative propre à favoriser la dynamique de l'enseignement du tennis de table, de son perfectionnement ou de sa promotion. »*

Nous mesurons donc toute son importance puisque toute l'impulsion vers un développement qualitatif et quantitatif de la Ligue doit venir de ses propositions. Le Règlement Intérieur précise aussi : *« La commission est également en charge, de manière générale, du développement quantitatif du tennis de table sur l'ensemble du territoire. ... Elle propose et/ou soutient toutes les actions de promotion du tennis de table envers des publics variés ... »*.

L'activité de notre conseiller-entraîneur est concentrée sur les ramifications sportives qui, à leur niveau, sont aussi vecteur de développement.

Son action en elle-même fait partie intégrante du développement et permet d'enrichir les résultats de cette commission.

Le Président de la commission de développement participe avec le conseiller de ligue aux travaux de la Commission Nationale de développement organisés par la FFTT et en rend compte au conseil de ligue

Dans le domaine de l'Emploi et la Formation, la Ligue participe à toutes les réunions de la CREF nationale organisées en vision par la FFTT, afin de se tenir informé.

Après une grande réforme de la formation réalisée en 2023, La FFTT s'appuie sur l'Institut fédéral de l'emploi et de la formation (IFEFF), afin de :

- Gérer le dispositif de formations fédérales et professionnelles ;

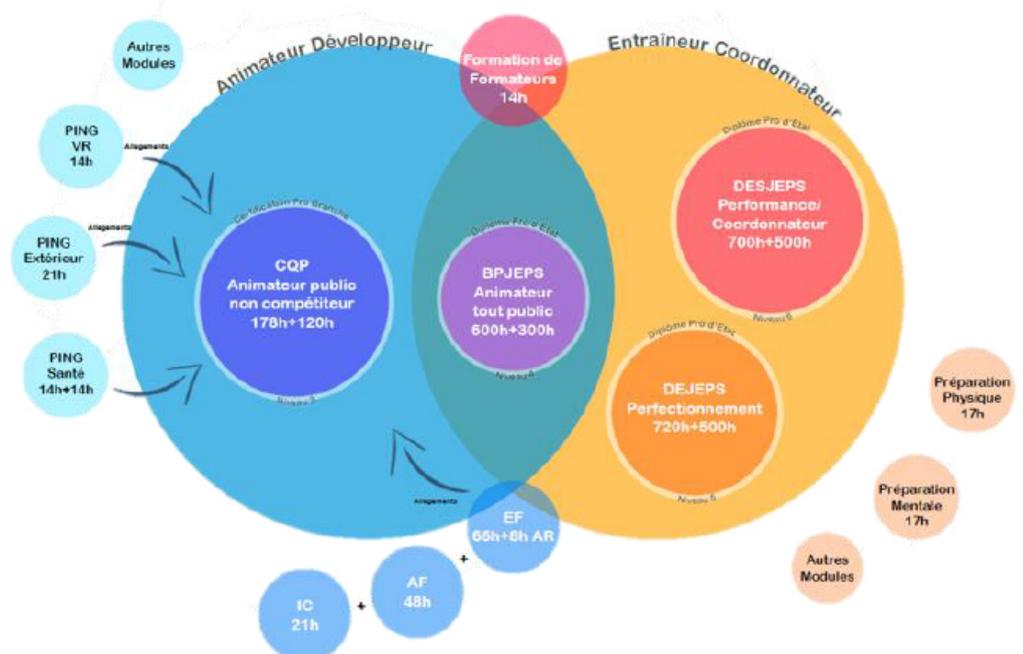
- Produire des contenus et supports sur l'emploi et la formation ;
- Accompagner les structures et acteurs du tennis de table dans leurs projets d'emploi et de formation.

L'IFEF tente de répondre au mieux aux besoins des bénévoles et salariés des clubs, comités et ligues de tennis de table, en proposant des formations et diplômes pour tous ceux qui souhaitent devenir animateur, agent de développement, entraîneur, secrétaire administratif, arbitre, juge-arbitre, dirigeant, formateur, ou se perfectionner.

Le conseiller de ligue et le référent développement de la ligue ont participé à la Commission Fédérale Emploi Formation organisées par la FFTT le 15 avril 2024.

25/  
62

## ARCHITECTURE DE FORMATION



Une des conditions importantes au développement de l'activité est de pouvoir disposer d'un équipement nécessaire.

### II.4.1 Les équipements de Ligue

Ils se composent essentiellement en tables (stockées dans un local sur le chef-lieu) destinées à être prêtées aux clubs pour leurs compétitions et aux écoles/collèges pour leur initiation.

### II.4.2 – Le matériel de Ligue

La Ligue et ses commissions disposent d'un équipement qui, à défaut d'être abondant, est suffisant. Nous disposons également d'un certain nombre de matériels numériques : ordinateurs portables, imprimantes et casques virtuels.

Le conseiller-entraîneur de Ligue peut s'appuyer dans son action sur des petits matériels d'échauffement et d'entraînement.

## II.4.3 – Les groupements sportifs (les clubs)

### II.4.3.1 – La couverture du territoire

La LRTT compte à ce jour treize clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),
- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRÉ),
- La Montagne Tennis de Table (ST DENIS, LA MONTAGNE)
- Petite-Île Club Pongiste (PETITE-ÎLE)
- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL),
- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE),
- Union Pongiste 974 (ST ANDRE).

Le nouveau club créé (UP 974) ne nous apporte rien sur le plan de la couverture géographique. Nous faisons toujours le même constat. Nos clubs sont trop inégalement répartis sur le territoire et laissent de grandes zones non couvertes pour la pratique du tennis de table.

Le problème numéro un vient du manque de potentiels dirigeants. Une association ne voit le jour que par l'impulsion initiale d'une personne très motivée. On sait les obstacles nombreux à la création d'un club, au-delà de la nécessité première du dirigeant : disponibilité des installations et/ou de créneaux dans des lieux adaptés, déplacements terrestres compliqués dans l'île, gestion financière et administrative de plus en plus professionnelle et prenante, ...

Ceci a deux conséquences : la concentration de nos clubs au nord de l'axe médian horizontal du territoire. Lorsque nous rapportons le nombre de licenciés à notre nombre de clubs, nous avons encore un tout petit peu de marge par rapport aux régions hexagonales. On y compte en moyenne 65 licenciés par club ; nous nous approchons de 60. Ce qui veut dire que nombre de nos clubs vont « saturer » en raison de la quantité de licenciés, du peu de créneaux offerts dans des gymnases et de la difficulté à trouver un encadrement dimensionné.

### II.4.3.2 – Les clubs corpos

Nous n'avons pas réussi à ce jour à lancer une action qui nous tient à cœur. Elle nous réclame une disponibilité de salles que nous n'avons pas. Nous avons essayé

sur St Denis et sa région, haut lieu de concentration d'entreprises et autres entités dans notre île, sans succès.

#### II.4.4 – La LRTT et les licenciés

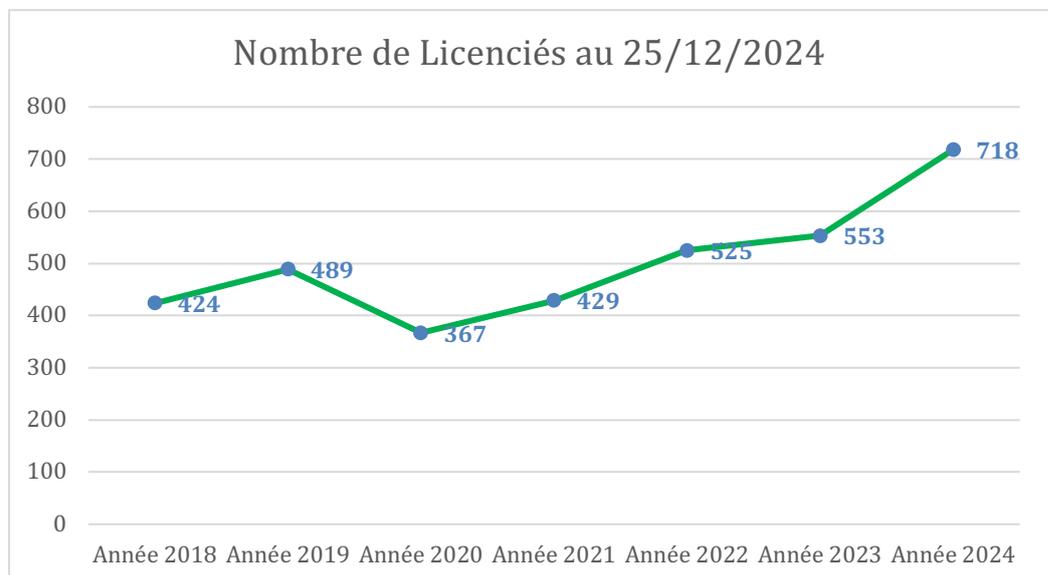
Depuis la période COVID, nous augmentons, année après année, le nombre de nos licenciés. Nous atteignons largement les objectifs qui nous sont fixés par la Fédération dans notre contrat de développement.

27/  
62

Ce début de saison est encore plus « fracassant » ! A la fin de la phase une, nous avons 718 licenciés, soit déjà 7,3 % de plus qu'à l'issue de la saison 2023/2024 et **29,8 % de plus** qu'à la même période l'année passée ! Le niveau fédéral a la même analyse : nous pensons que cet afflux d'adhérents est directement lié aux Jeux Olympiques 2024 à Paris, durant lesquels le tennis de table a bénéficié d'une très large couverture médiatique ; relayée dans la presse « traditionnelle » par le journal *l'Équipe*.

Ce sont bien les Frères Alexis et Félix LEBUN qui, de par leurs résultats et leurs qualités humaines pleines d'humilité, ont enthousiasmé spectateurs et téléspectateurs (les pongistes étaient déjà conquis). Les deux frères ont ensuite régné sur le championnat Européen, le WTT de Montpellier, le WTT Finals Fukuoka (titre en double, première place mondiale).

Le graphique ci-dessous illustre bien l'expansion très forte du nombre de licenciés entre les mois de décembre 2023 et 2024.

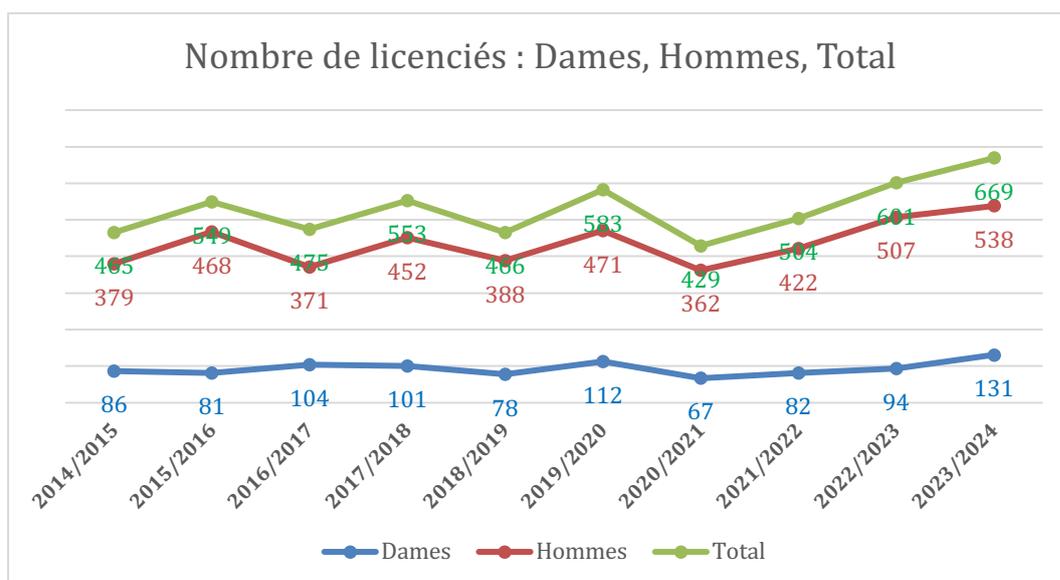


**Voici ci-dessous les tableaux d'évolution, par année sportive** (chiffres arrêtés au 31 juin de chaque année civile).

**ATTENTION** : si les chiffres donnés ci-dessus n'indiquent les prises de licences qu'à l'issue de la **phase 1**, les tableaux ci-dessous montrent le nombre de licenciés **en fin de saison sportive**.

## 1- Total du nombre de Dames et de Messieurs

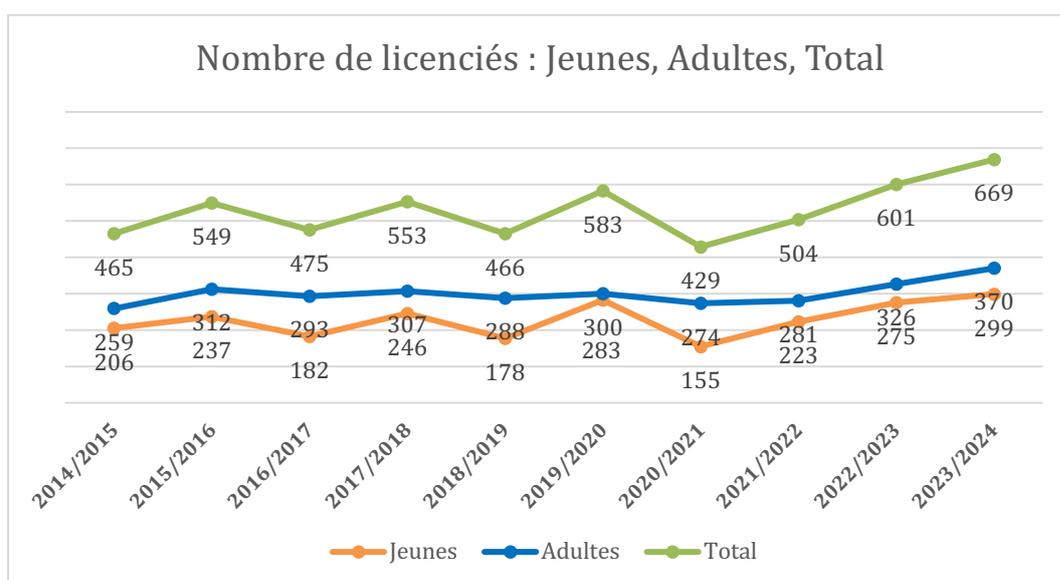
28/  
62



On n'arrive toujours pas à comprendre le relatif désintérêt des féminines pour le tennis de table. Ce que nous constatons localement se retrouve au niveau hexagonal. Nous augmentons toutefois un peu le pourcentage en 2024 (19,6 %) contre 15,7 % la saison précédente.

Une piste de réflexion s'engage autour de la nécessité de disposer d'un encadrement technique féminin au sein des clubs. C'est intéressant et sans doute pertinent. Il faut simplement que des dames se lancent plus avant dans cette voie.

## 2- Nombre de Jeunes et d'Adultes

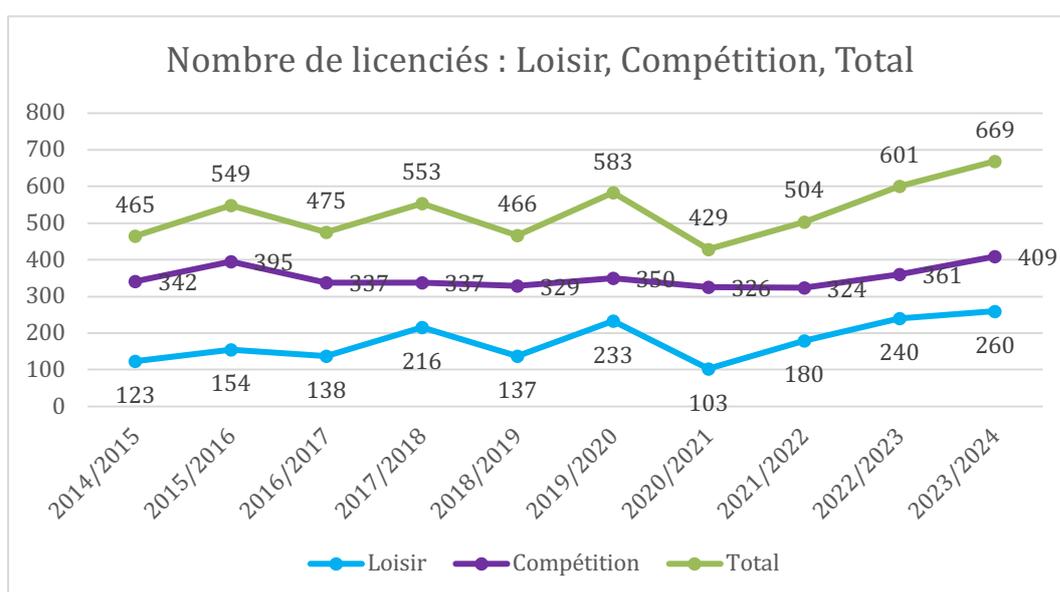


Nous avons toujours plus d'adultes (de Seniors à Vétérans) que de jeunes. Si nous aimerions voir s'accroître encore plus largement le socle de jeunes licenciés, il faut quand même souligner que les adultes sont bien « utiles » dans les associations sportives.

Ils renouvellent largement leurs adhésions d'une année sur l'autre et sont beaucoup plus aptes à donner des « coups de main » aux clubs : transport terrestre, participation aux actions, etc.

Pour la saison 2023/2024, 55 % des licenciés ont plus de 18 ans, soit à peine plus que pour la saison 2022/2023.

### 3- Nombre de licences Compétitions (ex Traditionnelles) et Loisirs (ex Promotionnelles)



La dernière évolution de courbe nous laisse penser que nous commençons à récolter une politique de ligue visant à amener les tout jeunes vers la compétition, alors que les clubs, naturellement, proposent des licences Loisir pour débiter. Une compétition « passerelle », l'Open Jeunes, permet en effet d'accéder plus aisément à une pratique compétitive. Ce n'est que dans le temps que nous mesurerons les bénéfices réels de ce dispositif.

L'année passée nous avons 60 % de licenciés en Compétition pour 61,2 % aujourd'hui.

#### II.4.4.1 – Les licences incitatives

Nous assimilons désormais la nouvelle dénomination des licences fédérales « classiques » : Loisir (ex Promotionnelle) et Compétition (ex Traditionnelle).

Il existe aussi des licences « Découverte » et « Liberté ». Ce type de licence est quasi inexistant actuellement dans notre Ligue.

En revanche, nous utilisons de plus en plus la licence « Évènementielle » lorsque nous organisons une manifestation hors du champ purement sportif (Ping au Féminin, USEP, ...) et promotionnel (venue de la délégation chinoise). Il y en a eu 66 la saison passée.

#### II.4.5 – Le conseiller-entraîneur de Ligue

Le conseiller-entraîneur de Ligue apparaît comme indispensable au sein de notre dispositif. Il gère désormais à peu près tout ce qui se passe sur le plan sportif : stages, regroupements, déplacements, logistique, ...

Nous avons été quelque peu démunis lorsque Maxime MYKOLOW nous a annoncé son départ pour de nouvelles aventures professionnelles. Il a été malaisé de lui trouver un remplaçant, notre premier appel d'offre se révélant infructueux.

C'est finalement Julien GAUDET qui occupe le poste de conseiller-entraîneur. Une convention fixe ses interventions, pour cette année sportive, avec une mise à disposition temporaire dans son club des Aiglons d'Orient.

Nous allons profiter de l'expérience de Julien pour aller plus avant dans nos projets de développement du tennis de table local. Si l'aspect sportif sera toujours au centre de nos préoccupations, nous voulons faire évoluer les missions du conseiller-entraîneur dans d'autres domaines.

Le départ de Maxime MYKOLOW nous prive d'un levier important dans la formation des entraîneurs de premier niveau à La Réunion. Nous allons vite nous rapprocher de la Fédération pour remédier à la perte de compétence que nous enregistrons.

Le champ des possibles est immense et il sera sans doute nécessaire d'étaler dans les années à venir (entre 2025 et 2028) les grands chantiers que nous voulons entreprendre.

#### II.4.6 – Ping-VR

Cette récente pratique numérique du tennis de table vient de voir son apparition dans les nouveaux statuts de la Fédération ... et de notre Ligue.

Bien que le ping virtuel soit totalement différent du ping « classique » à la table, la LRTT s'est engagée dans cette nouvelle voie de jeu. Des expériences grandeur nature (tournoi avec le club support de St Pierre en novembre 2024) ont eu lieu.

Nous en avons tiré un certain nombre de conséquences, notamment sur le plan matériel (qualité des connexions Internet). Comme nous le verrons dans nos objectifs, nous accélérerons cette pratique dès 2025.

## II.5 \_ Pôle 3 - la gestion administrative et financière

L'assemblée générale Élective du mois de septembre a poussé un certain nombre de clubs à apporter un certain soin à leur situation administrative (assemblées générales notamment). Nous espérons que ces ajustements serviront pour les demandes de subventions des clubs car nous avons encore constaté que la moitié des associations n'avait pas déposé de dossier ANS en 2024.

Le manque de dirigeants explique certainement le nombre peu important de dossiers retournés. Néanmoins, les autorités réclament de plus en plus de rigueur dans la gestion des clubs et ces derniers doivent absolument se conformer aux attentes.

La LRTT ne peut, à ce jour, rien imposer aux clubs dans ce domaine. La fourniture des documents administratifs et financiers des clubs permettrait cependant une vision plus complète de ses associations.

On rappelle que la Ligue est là en soutien et peut apporter son aide dans ces divers attendus. Les sollicitations sont très rares.

Financièrement, à part un club s'amusant à « jouer la montre » chaque année, on constate que les budgets sont bien gérés car il n'y a quasiment pas de retard de paiements sur les différentes échéances (lancement de saison, prise de licences, ...).

### II.5.1 – L'outil SPID V2

Cette application fédérale est à présent le cœur du système des gestions sportive et administrative. La FFTT fait développer en ce moment une mouture qui doit grandement évoluer ... et qui, espérons-le, résoudra les multiples bugs auxquels nous sommes très souvent confrontés. Il est à noter que ce sont les Ligues qui financent ces mises à jour numériques.

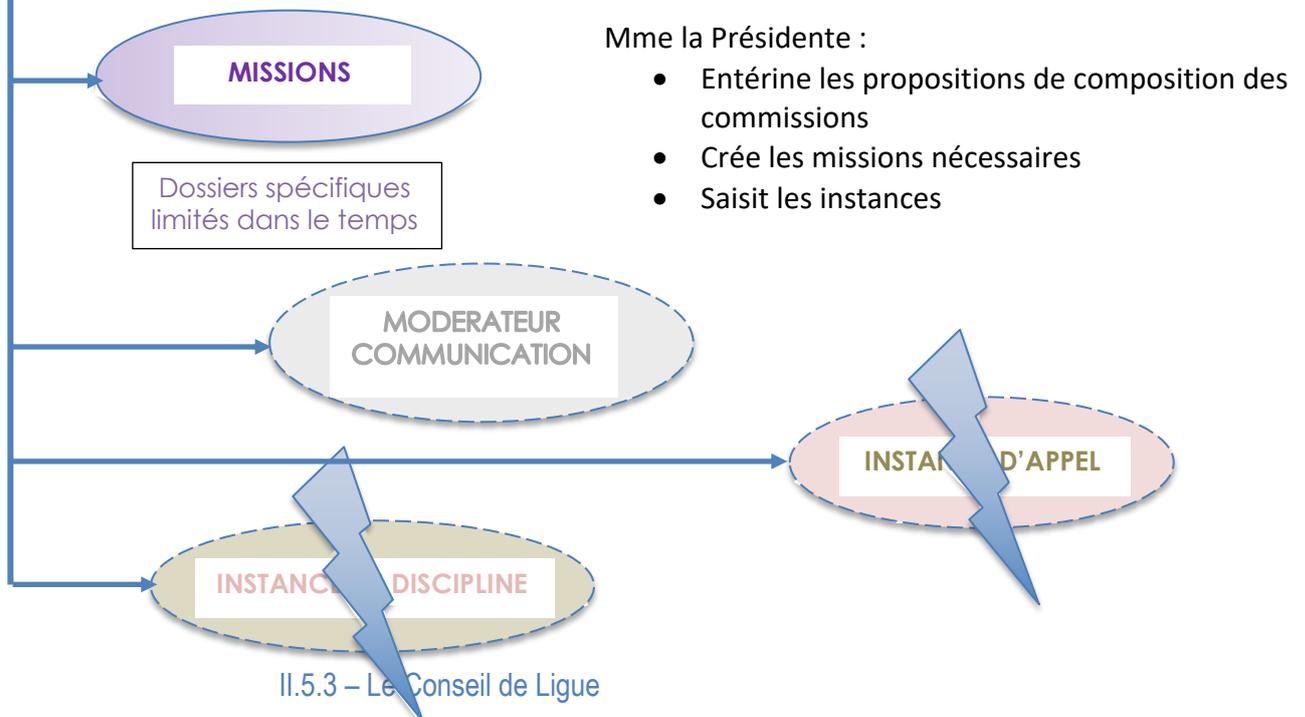
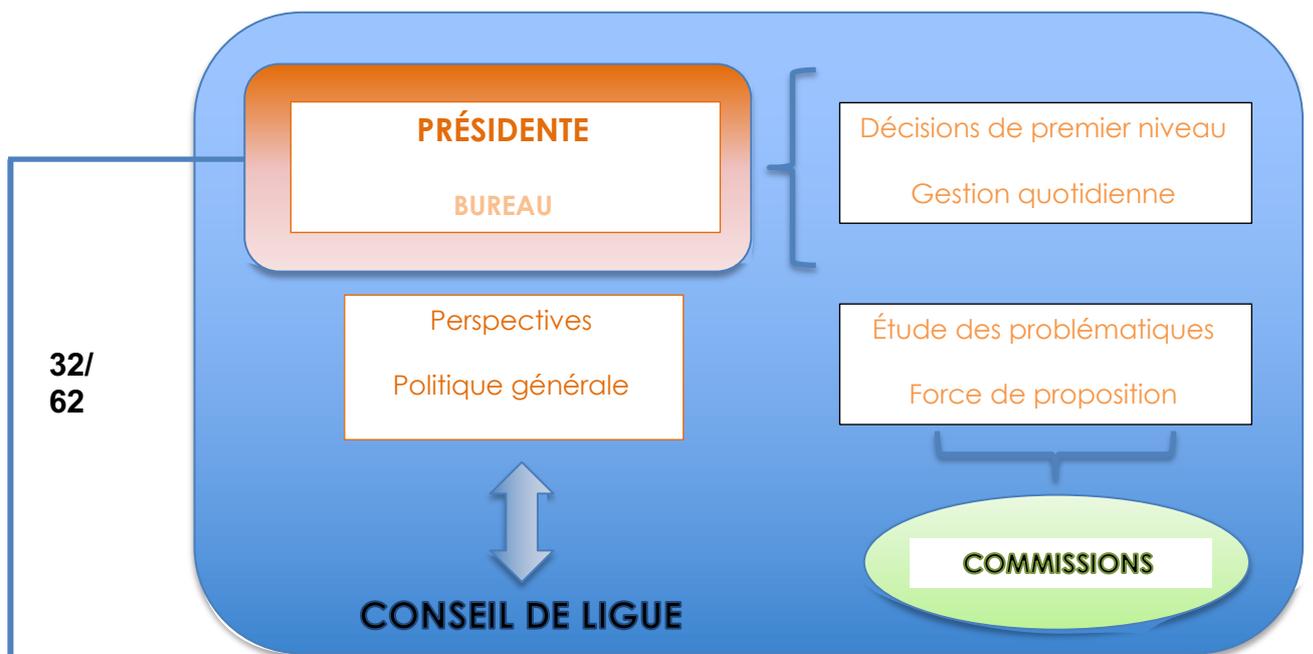
SPID est un très bel outil, mais assez complexe et vaste de fonctionnalités. Il réclame donc pas mal de maîtrise. Nous avons deux personnes dans notre Conseil de Ligue qui le manipulent bien et qui sont capables d'aider les acteurs pongistes en demande. Il faudrait cependant que d'autres personnes se penchent plus avant sur cette application.

### II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue

Le fonctionnement de notre ligue est très classique.

Elle n'est que le représentant « local », à l'échelle d'une région, de la Fédération. Elle doit donc suivre assez scrupuleusement les réglementations fédérales, qu'elles soient administratives, financières ou sportives, et doit rendre des comptes auprès de son organisme de tutelle.

Le fonctionnement de la Ligue s'appuie aussi sur ses statuts et son règlement intérieur. Ces derniers évoluent au gré des orientations fédérales, pour la plupart, mais aussi en fonction des améliorations que l'on veut apporter localement (Cf. l'assemblée générale ordinaire de début d'année qui a permis de modifier quelque peu les Statuts).



Le travail préparatoire est assuré par Mme la Présidente qui donne les axes et les orientations que prendra la Ligue sur cette nouvelle mandature. Les sujets sont nombreux (sportif, administratif, promotion, développement...).

C'est bien le Conseil de Ligue qui reste l'organe souverain. Il est amené à approuver puis à voter les décisions importantes qui peuvent engager la Ligue sur le long terme (politique sportive, finances...).

Il comprend à l'heure actuelle 19 personnes. Nous avons réussi à avoir un médecin, Marie-Odile de BREBISSON, indispensable dans la commission médicale.

Le Conseil de Ligue est convoqué au moins quatre fois par an. Nous tentons de privilégier les réunions en présentiel quand c'est possible. Certains points à traiter rapidement le sont par des consultations en distanciel, bien souvent avec votes numériques à l'appui.

La fréquentation enregistrée à chacune de ces réunions et regroupements (quorums très largement dépassés) assure un débat démocratique sain et serein.

NB : Pour la gestion au quotidien ou d'urgence, c'est le Bureau exécutif (Présidente, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint et Secrétaire) qui prend les décisions adaptées.

Le Conseil de Ligue a été amené, en ce début de phase sportive 2024/2025, à se prononcer ou à prendre des décisions sur des situations normalement traitées par la Commission Sportive Régionale.

Nous faisons toujours appel à la FFTT, si nous avons des interrogations ou des doutes, sur des mesures qui pourraient être prises et consignées dans notre propre réglementation sportive ou administrative.

#### II.5.4 – Le Bureau de Ligue

Le travail du Bureau ne s'arrête pas à la gestion quotidienne de la Ligue. C'est véritablement la courroie de transmission avec les partenaires, notamment la Fédération.

De nombreuses visioconférences sont organisées toute l'année (Outremer, Développement, Formation avec le CREF, Arbitrage, ANS, ...). La Présidente, le Vice-président, le Secrétaire, le Président de la CSR, le conseiller-entraîneur sont ainsi régulièrement convoqués.

Bien que l'information fédérale soit abondante et souvent très bien faite, le Bureau doit, en parallèle, rappeler aux clubs certaines décisions et attentes de son organisme de tutelle.

#### II.5.5 – Les commissions et les missions

La charge d'attentes, de travail divers et varié, de dossiers à traiter, même pour une structure somme toute modeste comme la nôtre, mérite un traitement par un groupe élargi et compétent. Encore aujourd'hui, plusieurs membres du Conseil de Ligue abattent une grosse besogne car ils occupent des postes stratégiques pour un fonctionnement cadré de l'association.

Dans cette recherche de bonnes volontés, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs comme l'entente et la confiance nécessaires à la bonne marche d'une équipe. Le travail en commission évolue très favorablement pour les Féminines, la Communication, l'Arbitrage et le Développement.

Deux de nos commissions sont particulièrement sollicitées car concernées, l'une et l'autre, par le fait sportif. La commission sportive régionale et la commission régionale d'arbitrage occupent une place centrale dans nos actions. Elles fonctionnent d'ailleurs en étroite relation et collaboration.

Nous avons perdu en début de saison le président de la commission Sportive. Cela a été un véritable handicap. Son remplaçant vient d'être nommé. La commission sportive régionale devrait représenter la pierre angulaire de la LRTT.

La commission régionale d'arbitrage continue à progresser en proposant une feuille de route renouvelée, en donnant des recommandations aux clubs, des propositions visant à améliorer l'organisation et le déroulé des épreuves (des juge-arbitres désignés pour chaque rencontre de Régionale Elite par exemple). De plus, différentes actions de formation ont permis d'étoffer le groupe de juges et d'arbitres mais aussi de valoriser les compétences de chacun.

Muriel FONTAINE dirige maintenant pleinement la commission Communication. Ses interventions sur la page Facebook de la Ligue sont très appréciées. On sait la tâche difficile et chronophage.

La commission Féminines a trouvé sa présidente : Lyne-May CHELLIER. La première action d'importance programmée est la journée Ping au Féminin du mois de décembre. C'est un gros travail d'organisation qui demande l'intervention de nombreuses personnes, notamment féminines.

Il est fait appel à la commission Statuts et Règlements pour modifier, assez rarement, les Statuts de Ligue et, plus régulièrement, vérifier l'évolution de notre propre réglementation sportive, en la comparant aux attendus fédéraux.

Nous avons parlé de la commission Développement au point II.4 en soulignant son importance primordiale, car c'est un véritable moteur de la croissance qualitative et quantitative de notre activité. Nous avons besoin d'un véritable apport du Conseil de Ligue pour répondre au nombre très élevé des actions à mener.

La Ligue trouve de l'intérêt à créer des missions ponctuelles sur des sujets précis. Elles relèvent de la volonté de notre présidente.

Mme la Présidente vient de réactiver une mission HNR (Haut Niveau Régional) qui est composée des entraîneurs de clubs et de notre conseiller-entraîneur de Ligue. Son rôle concerne uniquement le domaine sportif. La finalité est d'étudier un ensemble de solutions afin d'amener le plus vite possible des jeunes vers un niveau pongiste élevé.

Une autre mission s'est placée sur de bons rails. C'est la mission e-ping. La LRTT suit les propositions fédérales et veut à présent s'inscrire dans de nouvelles pratiques, dont celle du tennis de table virtuel. M. Nicolas LATCHIMY et le club de St-Pierre sont particulièrement motivés pour mener à bien leur mission. La première compétition « test » a eu lieu en 2024 dans la capitale du Sud et l'expérience accumulée permettra de préparer au mieux les actions futures dans ce domaine novateur.

#### II.5.6 – Les instances d'appel et de discipline

Ces deux instances se sont éteintes à l'issue de la mandature précédente. Elles sont pourtant bien utiles au sein d'une Ligue qui a toujours quelques « trublions » à sanctionner lors des compétitions ou encore qui doit confirmer une décision prise sur le plan local.

Un cas, pour l'année civile 2024, est remonté jusqu'au niveau fédéral avec pour conséquence la remise en cause d'une décision locale. Ce jugement nous a semblé d'autant plus curieux que c'est la Fédération elle-même qui nous avait incité à prendre le jugement initial. Nous

n'avons pas cherché plus loin mais ce retournement de situation ne nous incite absolument pas à reformer ces deux instances, pour le moment.

### II.5.7 – Une communication adaptée à la situation

La communication de la LRTT a deux fonctions : une à visée collective, l'autre à visée individuelle.

Les principaux interlocuteurs sont les instances dirigeantes fédérales, les collectivités locales, les entités rattachées à l'activité sportive sous différentes formes, les dirigeants de clubs, les adhérents, et enfin le grand public.

Les informations diffusées et échangées couvrent tous les aspects de la gestion d'une Ligue : des échanges axés sur l'administratif, le comptable et le sportif.

La messagerie électronique reste le moyen privilégié pour diffuser une information qui demande une écoute immédiate ou limitée dans le temps. La possibilité de cibler les locuteurs, en fonction des sujets abordés, offre une grande souplesse d'utilisation (par les listes de diffusion notamment).

La page Facebook de la LRTT vient doubler, bien souvent, ces transmissions liées à l'administratif.

Le site web de Ligue a une fonction bien particulière puisque les informations qui y sont déposées sont presque toutes administratives et constituent des renseignements pérennes à minima sur une année sportive. Il est cependant sous utilisé et sa refonte tarde. C'est un outil qui a un faible coût et qui ne nous donne pas entière satisfaction.

La communication au travers d'autres médias (presse, télévision) a encore été très limitée en 2024, si ce n'est que certains journaux ont profité de la période post JO pour s'intéresser quelque peu au tennis de table. Même l'élection à l'assemblée générale Élective n'a pas donné lieu à une situation « attirante médiatiquement ». Aucun suspens, donc aucune situation croustillante à se mettre sous la plume ...

Il est vrai que nous sommes peu intéressés par cette communication du sensationnel.

### II.5.8 – La partie financière

Nous vous laissons découvrir cette partie avec le compte-rendu financier qui vous est présenté par ailleurs. Nous saluons le retour de Tom LAW DUNE comme Trésorier de Ligue.

Toute la précédente mandature a été marquée par le sérieux que nous avons affiché. La LRTT a réussi à constituer une trésorerie saine et garnie. Nous apportons beaucoup de soin au budget (politique forte de subventions) et nos dépenses, extrêmement contrôlées, ne servent que les actions que nous menons.

## II.6 \_ Pôle 4 - les actions de promotion

## II.6.1 – La promotion dans les écoles

La LRTT sait que le renouvellement de ses joueurs et la constitution d'un socle solide de jeunes pratiquants passe par le milieu scolaire, au niveau des classes du primaire. Elle ne peut que s'intéresser à ce vivier de potentiels licenciés qui ont entre 6 et 10 ans. Il a semblé qu'il valait mieux toucher directement conseillers pédagogiques et enseignants en proposant des formations qui permettraient à ces pédagogues d'initier les jeunes dans leurs circonscriptions et écoles respectives, avant de les diriger vers des clubs de proximité.

36/  
62

Maxime MYKOLOW a assuré plusieurs journées de formations et rencontres avec les responsables pédagogiques du premier degré. Son départ et l'interruption de l'action d'un conseiller-entraîneur telle que nous la définissons, avant le nouveau recrutement, ont stoppé temporairement les relations privilégiées que nous avons. Très vite cependant, Julien GAUDET a pu reprendre contact avec nos anciens interlocuteurs. Nous verrons de nouveau les effets de nos collaborations en 2025.

Par ailleurs, plusieurs clubs formateurs investissent régulièrement le milieu scolaire et proposent des journées ou encore des stages durant la saison.

## II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et dans l'enseignement libre

Nous avons toujours beaucoup de difficulté à retenir l'attention du monde scolaire au-delà du premier degré. C'est un véritable problème puisque nous sommes en capacité de collaborer avec l'UNSS, en particulier, et ce n'est toujours pas le cas. Si nous sommes bien invités à la journée annuelle organisée par cette entité et intitulée la « Commission Mixte Régionale », nous ne voyons pas trop le rôle qui nous est dévolu ... à part favoriser l'organisation des championnats régionaux de l'UNSS. La convention que nous avons proposée n'a jamais été étudiée, ni discutée.

On ne peut que souhaiter et espérer une relance en 2025 ... Ceci est d'autant plus dommageable pour le développement du tennis de table dans l'île que les collèges et lycées sont relativement bien équipés (salles, tables) pour notre pratique sportive et qu'un rapprochement serait tout à fait bénéfique.

## II.6.3 – Le partenariat Opération « Du Stade vers l'emploi »

Portée par le COJO, le Ministère du travail, Pôle Emploi, les clubs sportifs engagés, l'ANS ainsi que les Fédérations sportives, l'opération est séduisante.

Son principe est de proposer une activité sportive à des personnes en recherche d'emploi et à des recruteurs afin de créer du lien et d'envisager un retour à l'emploi.

Les avantages de cette action :

- Proposer et faire découvrir le tennis de table aux personnes du secteur géographique de l'organisation ;
- Présenter une image dynamique et innovante à des partenaires privés potentiels (présence des entreprises) ;

- Renforcer le lien avec la municipalité et les collectivités locales en aidant au retour à l'emploi.

En 2024, cette action innovante a été renouvelée en partenariat avec la FFTT, la Ligue, le club du SPORTT et France Travail, le 16 mai 2024.

Organisée autour de l'alternance, cette journée a rassemblé 50 jeunes et 10 entreprises présentes (pour 14 recruteurs). 84 entretiens ont été menés lors du job dating de l'après-midi. En effet, les 14 recruteurs ont rencontré entre 8 et 16 candidats sur les 2 heures de job dating.

A noter que les ateliers de tennis de table ont été animés par des bénévoles et un salarié du SPORTT mais également par des entraîneurs diplômés d'autres clubs de l'île (Possession et Aiglons).

Pour 2025, le club de TTSP envisage de se positionner, mais les conditions financières proposées par la FFTT sont largement en baisse et il faudra en tenir compte.

#### II.6.4 – La promotion et le développement des clubs

Nous restons fidèles à notre assertion préférée : une Ligue n'est forte que par des clubs « forts ».

Dans le système pyramidal qui est le nôtre, du club vers la Fédération, les associations affiliées constituent la base de l'activité. Ce sont bien les clubs et leurs dirigeants qui vont mettre en place une batterie d'actions pour faire monter le niveau pongiste et proposer des initiatives intéressantes ou innovantes auprès d'un large public.

La Ligue doit donc être au plus près des associations et les aider dans ses domaines de compétences : la dotation matérielle, la formation sportive, le soutien administratif.

##### *II.6.4.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en raquettes et balles d'initiation, tables de marque, marqueurs, ...*

C'est une constante depuis 2019 maintenant, nous continuons à doter les clubs (principalement les plus impliqués dans la formation) de nombreux matériels : balles et raquettes d'entraînement, tables de marque, séparations, tables de jeu, etc.

C'est une belle aide et une bouffée d'oxygène pour les associations pour qui ces aides de la LRTT s'avèrent très précieuses.

##### *II.6.4.2 – L'aide à la gestion sportive*

Notre programme d'équipement d'ordinateur portable auprès des clubs a pris fin. Il n'y a que deux clubs qui n'ont pas profité de nos aides. C'est bien dommage.

L'utilisation du numérique et des applications dédiées est aujourd'hui une évidence ou une obligation. Notre championnat par équipes se doit d'être totalement géré par GIRPE pour certaines divisions. Les inscriptions aux compétitions se font maintenant en ligne. Nous sommes encore loin d'un fonctionnement sans anicroche.

Les manques constatés lors de la première phase de la saison 2024/2025 vont nous pousser à prendre des mesures malheureusement plus contraignantes (amendes notamment).

La LRTT doit pouvoir développer de manière efficace et pérenne l'usage du numérique.

#### *II.6.4.3 – Les charges administratives*

Voici deux ans, nous écrivions « *La direction d'une association entraîne certaines obligations. Un engagement, même s'il est bénévole et amical, expose les dirigeants et les astreint à respecter les règles établies.* »

C'est encore plus vrai aujourd'hui. L'ANS a par exemple exigé le remboursement de certaines subventions qui n'avaient pas été « consommées » en 2021 et 2022.

Même si certaines obligations rebutent les bénévoles, il ne peut y avoir de développement de club sans une expérience administrative et de gestion réfléchie.

L'État, la Région, le Département, les Mairies sont de plus en plus stricts, notamment quand il s'agit d'octroyer des subventions. De nombreux documents préparatoires sont réclamés. Une année après, les responsables de clubs doivent fournir des justificatifs.

La LRTT suit elle-même le mouvement car elle est impliquée dans le transfert des compétences de l'ancien CNDS vers les Fédérations et donc les Liges, et les personnes en charge de l'étude des demandes de subvention, à un niveau local, sont bien obligées de contrôler au plus près les dossiers.

Une gestion réglementaire et saine permet à l'association de disposer de toute sa légitimité auprès de ses partenaires et aussi de ses adhérents.

#### *II.6.4.4 – Les clubs labellisés*

Les labels ont pour objectif de valoriser les actions, de promouvoir les activités que les clubs mènent auprès de leurs licenciés, adhérents mais également de tous leurs partenaires.

La FFTT dans le cadre de sa « commission labels » a travaillé toute l'année 2023 sur une mise à jour des labels FFTT, afin de les rendre plus lisibles et plus en phase avec le projet fédéral.

L'ambition de la FFTT est de pouvoir mener une campagne de labellisation afin de commencer l'olympiade avec ces nouveaux labels.

4 labels avec 3 niveaux chacun ont été mis en place :

- Label Club Avenir
- Label Club Responsable

- Label Club Citoyen
- Label Club Performance

Suite à cette réforme, toutes les demandes précédentes ont été annulées.

En 2024, La Ligue, à travers son référent Labels, a communiqué et fait la promotion des labels auprès des clubs.

### II.6.5 – Handisport, Handiping

39/  
62

Nous n'arrivons toujours pas à communiquer avec l'association Handisport qui s'appuie uniquement sur un club local pour ses actions, notamment l'organisation de compétitions. La Ligue est évidemment avide de s'investir dans le milieu « handi » mais la synergie nécessaire entre notre Ligue et le Handisport n'existe pas à ce jour.

Les initiatives et actions constatées dans ce domaine ne relèvent que du bon vouloir de très rares clubs. La Cressonnière, St Paul, Le Tampon accueillent des personnes porteuses de handicap, les intègrent dans leurs séances d'entraînement. Ces clubs organisent aussi des actions de promotion et des compétitions.

### II.6.6 – Tennis de table chez les féminines

La Fédération, la Ligue, les clubs, font le même constat : en pourcentage, le nombre de féminines est anormalement peu élevé. Nous avons frôlé les 20 % de Dames et Filles sur la saison 2023/2024 mais nous sommes retombés à 16 % en cette phase 1 !

C'est trop peu et surtout assez inexplicable. Nous continuons à proposer une diminution des tarifs des licences pour les féminines ... sans constater d'effet particulier. Notre championnat par équipes chez les Féminines en souffre, avec un nombre peu élevé d'équipes.

Cependant, dès que nous programmons des manifestations spécifiques, le succès est au rendez-vous, comme nous allons le découvrir ci-dessous.

### II.6.7 – Sport Santé, Ping au Féminin

Nous réservons maintenant traditionnellement le mois de décembre pour une action d'envergure auprès des féminines de notre île. Il s'agit de Ping au Féminin, alliée à un volet Sport Santé Bien-être.

Le 15 décembre, la journée Ping au Féminin s'est déclinée sur deux sites en même temps : St Pierre (gymnase Nelson Mandela) et St Denis (gymnase des Deux-Canons) Le succès de cette journée est indéniable. De nombreuses participantes reviennent d'une année sur l'autre.

On rappelle que des licences Évènementielles ont d'ailleurs été créées pour les participantes non licenciées, à cette occasion.

La formule propose des ateliers de Naturopathie, Fitness, Yoga, Massage, Relaxation et Ping Virtuel, outre la compétition de tennis de table ou la participation à des ateliers pongistes. Nous voyons bien le potentiel féminin pour ces journées alliant découverte de l'activité tennis

de table et pratique d'activités douces, et plus ou moins physiques, directement centrées sur la santé et le bien-être.

Là se trouve peut-être la solution, au moins pour les clubs, pour attirer le public féminin.

Au niveau de la Ligue, c'est plus difficile car l'ensemble de nos actions sportives ne nous laisse que très peu de « fenêtres » pour multiplier des organisations de ce genre (malgré les demandes).

### II.6.8 – Challenge Inter École

Le samedi 7 décembre 2024, le 1er Challenge Inter École (C.I.E) a eu lieu à La Possession, au gymnase F. Mitterrand.

En partenariat avec l'USEP, LE CPP intervient dans les 10 écoles « USEPIENNES » de La Possession à raison de cycles de 6 semaines pour 2 écoles. Des animations et séances découvertes sont mises à disposition de ce public jeunes.

A l'issue de ce 1er trimestre, un regroupement appelé challenge Inter École (CIE) a été proposé aux jeunes ayant bénéficié des animations. Une centaine de jeunes ont participé à cet évènement unique. Plusieurs activités leurs ont été proposées :

- Démonstration de ping avec 2 champions de France Péi (Solène licenciée à La Possession et Gabriel licencié aux Aiglons d'Orient),
- Initiation au ping VR,
- La fin du challenge s'est conclu par une grande montée descente sur 25 tables.

### II.6.9 – Une instance qui distingue les serveurs du ping

La commission du Mérite Régional, présidée par Manandraibé RASANDISONA, propose chaque année maintenant de distinguer anciens et nouveaux serveurs fidèles et efficaces de notre discipline. Voici les récipiendaires 2024 :

**Mérite Régional de Bronze** : Muriel FONTAINE, Thomas PAYET

**Mérite Régional d'Argent** : Patrice FEN CHONG

**Mérite Régional d'Or** : Yannick SIGISMEAU

## II.7 \_ La communication de Ligue

Après une année 2023 désagréable en interne par la faute de trublions mal intentionnés, et après une mise au point très forte de la LRTT, 2024 a été particulièrement calme, tant au niveau des commentaires déposés sur les réseaux sociaux de Ligue, que pour par les « appels » par messagerie électronique de certains licenciés qui, bien souvent, ne connaissant pas les dossiers, font des commentaires inappropriés.

La LRTT n'a rien à cacher et expose toujours ses actions et décisions à qui de droit, en toute transparence. Et bien entendu, elle ne refuse pas le dialogue.

La section ci-dessous se rapporte pour beaucoup au point II.5.7.

### II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés

Nous distinguons deux grands types de publics qui recherchent des informations très différentes. En premier lieu, le licencié compétiteur (et aussi les amis et la famille), pour qui le fait sportif a toute son importance, et d'autre part le dirigeant qui s'intéressera, aussi ou avant tout, à l'information administrative utile.

Les supports utilisés par la Ligue sont donc adaptés à ces schémas : une page Facebook et un accès aux applications fédérales (SPID notamment) pour accéder aux résultats sportifs individuels, par équipes et aux classements fédéraux. Il y a, sur la page Facebook de Ligue, le compte-rendu de nombreuses autres actions de Ligue ou de clubs.

L'information administrative est véhiculée très régulièrement et principalement par la messagerie électronique. Elle est aussi reprise par le site web de Ligue.

### II.7.2 – Le site Web : [lrtt.re](http://lrtt.re)

Le site internet de la LRTT est globalement intéressant, car il permet d'accéder à diverses informations, mais il n'est pas suffisamment à jour.

Certaines données ne semblent pas pertinentes pour le grand public, et des informations ou onglets se révèlent redondants.

Nous pensons qu'une refonte complète du site devrait être l'un des grands chantiers de 2025, afin de valoriser le ping réunionnais. Le site doit devenir la vitrine du tennis de table à La Réunion. Cette refonte est cruciale pour le rendre plus attractif.

### II.7.3 – Communication sur les réseaux sociaux – communication de Muriel FONTAINE, présidente de la commission Communication

42/  
62



**Irtt**

752 J'aime • 891 followers



**Irtt**  
708 J'aime • 813 followers  
Info locale sur le tennis de table à la Réunion

< Irtt\_974 🔔 ...

 30 publications 74 followers 10 suivi(e)s

Venez découvrir le tennis de table à la Réunion ! LRTT : ligue réunionnaise de tennis de table

 Suivi par sebbing, sportt974 et 12 autres personnes

Suivi(e) v Écrire +



Cette année, le monde du tennis de table a été marqué par les Jeux Olympiques, qui se sont déroulés à Paris entre juillet et août 2024. Les réseaux sociaux ont été « inondés » de vidéos et de publications en lien avec cet événement sportif majeur. Les Jeux Olympiques ont offert une visibilité exceptionnelle au tennis de table, un sport souvent moins médiatisé. Le parcours des frères Lebrun, en particulier, a captivé le public et cela a permis de mettre en avant le haut niveau français. Leur performance, a renforcé l'image d'un sport compétitif et spectaculaire.

Cet engouement s'est traduit par une augmentation significative du nombre de licenciés, avec plus de 30 % de nouveaux adhérents à La Réunion. Les réseaux sociaux ont joué un rôle facilitateur dans la promotion du ping, permettant de toucher un public élargi grâce à des vidéos et des publications virales.

Sur les réseaux sociaux, nous avons été actifs en relayant un maximum d'informations : annonces sur les journées sportives, résultats des compétitions, publications de photos, et partage de posts d'autres pages...

Cette année, notre communauté en ligne s'est agrandie avec un gain de 44 mentions "J'aime" et 72 nouveaux followers.

En ce qui concerne Instagram, nous n'avons pas investi ce réseau cette année par manque de temps. Les Followers de ce réseau sont plus jeunes. Il serait bien de le développer davantage.

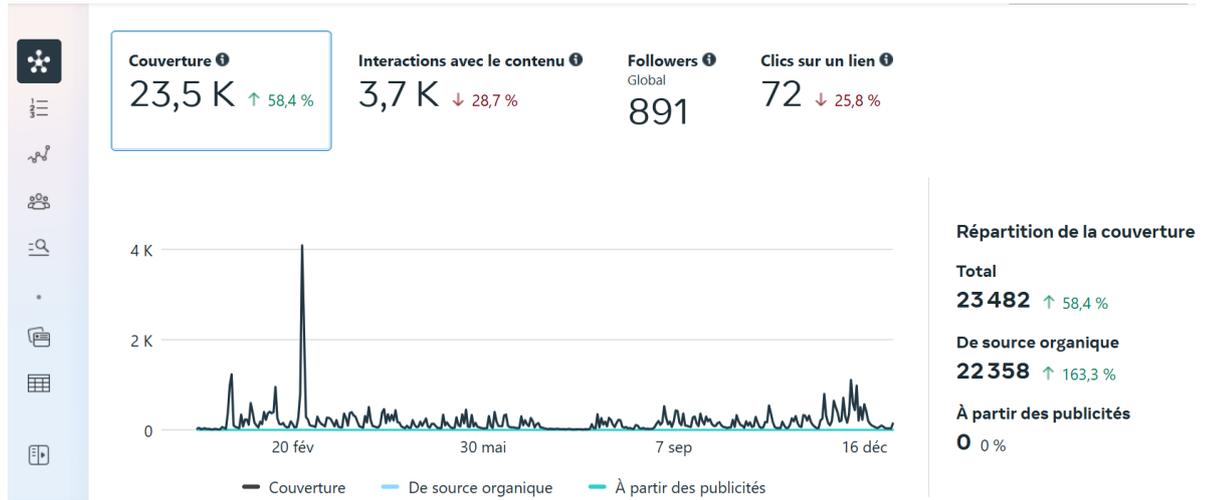
## Statistiques

Consultez vos performances et plus encore.

Facebook

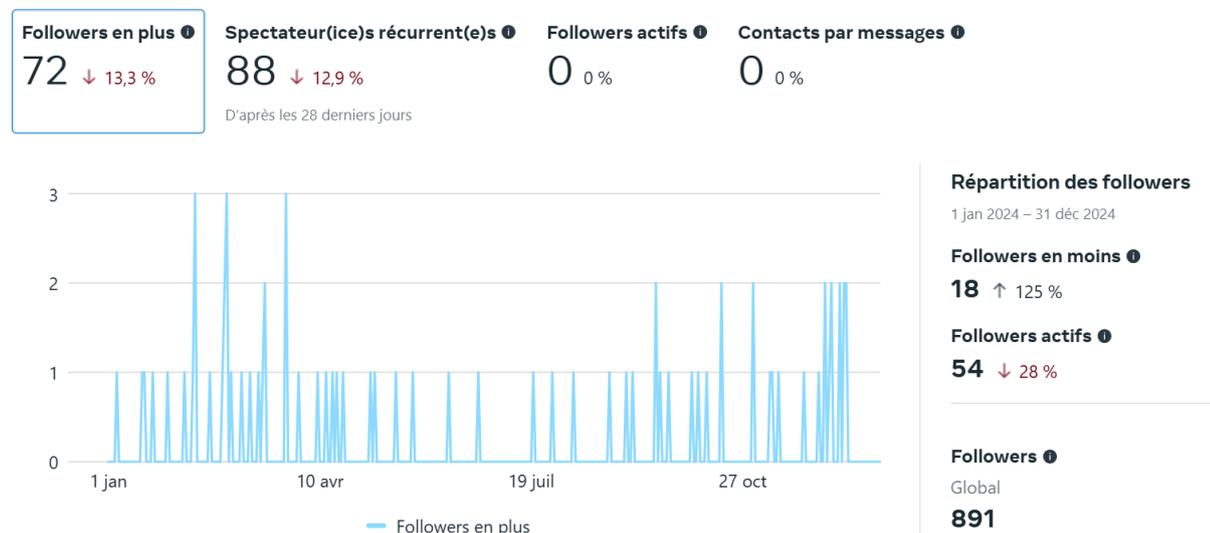
1 jan 2024 - 31 déc 2024

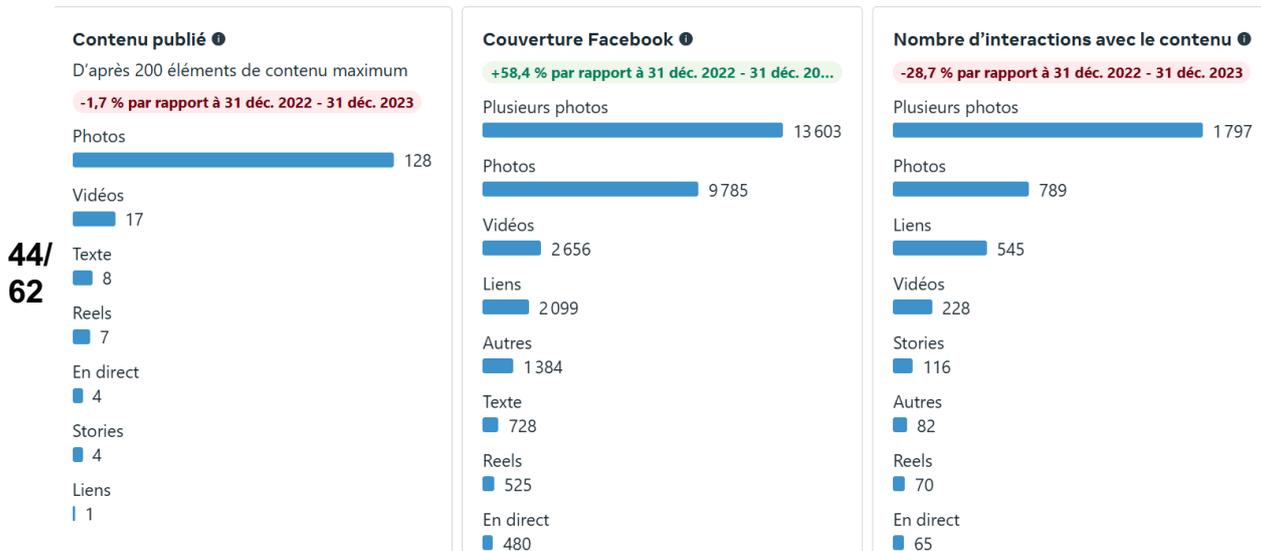
43/  
62



L'indicateur de couverture sur Facebook permet d'estimer le nombre total de personnes touchées par notre contenu, incluant les publications, stories, reels et publicités. Cet indicateur prend en compte à la fois les interactions organiques et payantes, ainsi que d'autres sources d'engagement, telles que les identifications de la LRTT dans des posts, les visites et les consultations de la page.

Nous observons une progression de 58,4 % de la couverture, attribuée à une augmentation du nombre de publications. Cependant, une diminution des interactions et des clics est également constatée. En 2022, le volume de publications étant plus faible, cela a généré moins d'interactions. En 2023, une hausse significative du nombre de posts a permis d'accroître l'engagement. En 2024, bien que le volume de publications ait continué d'augmenter, les interactions ont légèrement diminué, ce qui peut s'expliquer par un moindre intérêt pour certains contenus.

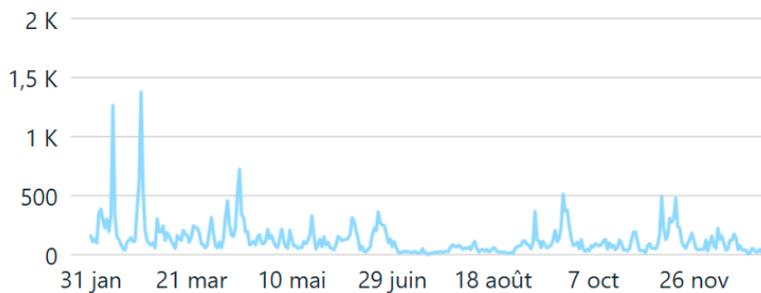




## Visites

Exporter

43,1 K ↓ 11,4 %



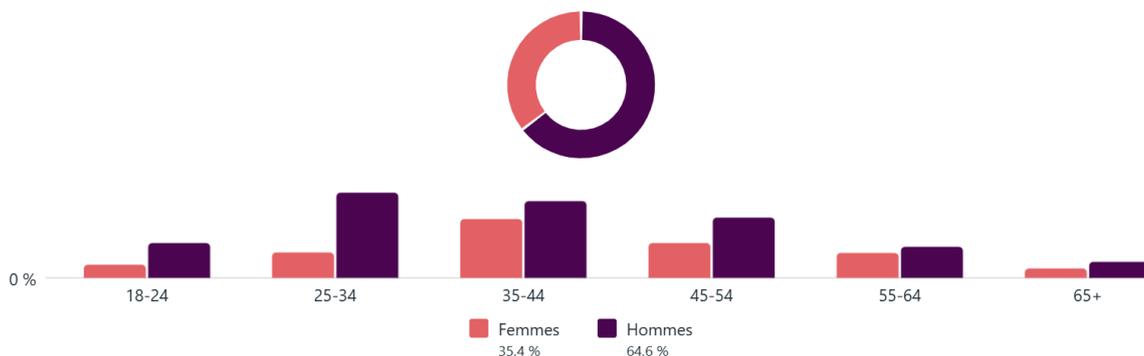
Cette année, la page Facebook de la ligue a enregistré un peu plus de **43 000 visites**, témoignant d'un réel intérêt pour nos contenus. Nous avons également gagné **72 nouveaux followers** en 2024, un chiffre légèrement inférieur aux **83 nouveaux abonnés** enregistrés à la fin de 2023.

Le pic de fréquentation de notre page Facebook se situe pendant la période du Championnat de La Réunion, ainsi qu'à la fin de l'année, juste avant l'événement **Ping au Féminin**. Ces moments correspondent à des phases de forte activité, notamment la promotion et liées aux inscriptions.

## Followers Facebook

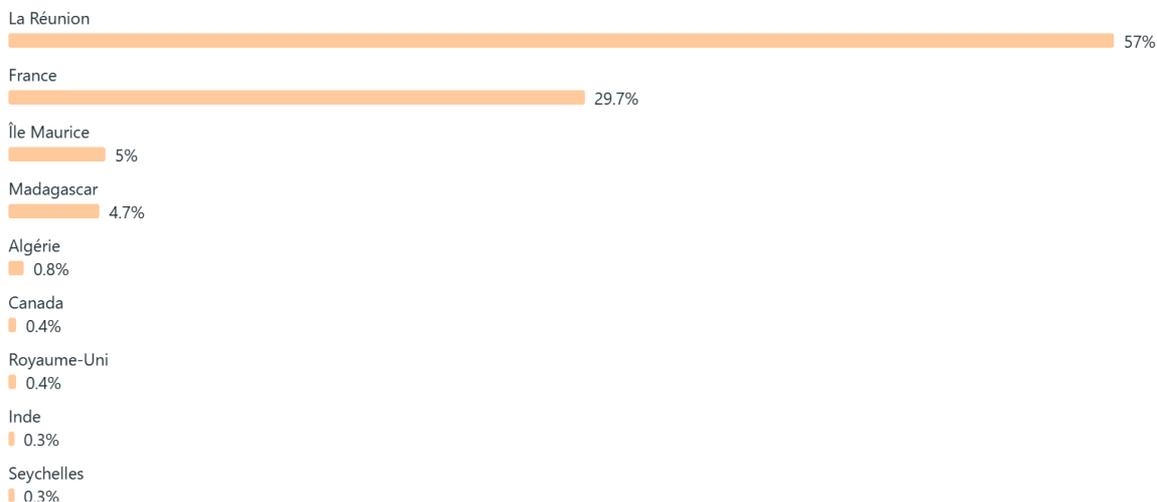
892

### Âge et genre



La majorité de nos followers, soit **64,60 %**, sont des hommes, tandis que **35,40 %** sont des femmes. À **0,20 % près**, cette répartition est restée stable par rapport à l'année dernière. On constate également que l'utilisation de ce réseau par les moins de 24 ans est en baisse. La tranche d'âge principale se situe entre **25 et 55 ans**. Il serait intéressant de mettre en place des actions pour attirer davantage de jeunes à nous suivre et renforcer notre présence auprès de ce public à travers Instagram.

#### Principaux pays



La majorité des personnes qui suivent notre page se trouvent à **La Réunion**, suivies par la **France métropolitaine**, puis par **l'île Maurice** et **Madagascar**, ces deux dernières ayant inversé leur position par rapport à l'année dernière.

Les followers ont la possibilité d'utiliser Messenger (messagerie privée) pour prendre directement contact et obtenir des informations. Toutefois, nous les invitons à se diriger vers les interlocuteurs de leur club pour toute question spécifique.

Le réseau **Facebook** constitue un moyen efficace pour faciliter les interactions avec les licenciés et le public réunionnais (parents, familles, amis, ...). Cet outil permet à la LRTT de partager des informations essentielles, telles que les résultats des matchs, des mises à jour importantes, mais aussi de promouvoir les événements et de diffuser des photos.

Cependant, il arrive que, selon la qualité du téléchargement et du téléphone, les images ne soient pas toujours claires. Nous envisageons donc de publier certains résultats directement sur le site internet pour garantir une meilleure lisibilité.

Ce dernier a aussi été un outil peu investi cette année.

#### II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio

POINT PRESSE (journal papier, radio, télé)

Le ping réunionnais a bénéficié d'une médiatisation minime, notamment avec quelques passages télévisés et un reportage sur la venue de la délégation chinoise sur **Réunion La Première (télé et radio)** et **Télékréol**.

Il y a également eu plusieurs parutions dans les journaux locaux, en particulier concernant l'engouement pour le tennis de table à La Réunion après les Jeux Olympiques et la visite de la délégation chinoise au mois de novembre.

## III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

Nous avons présenté, lors de l'assemblée générale Élective de septembre 2024, un compte-rendu moral et d'activité qui ne prenait en compte que les deux tiers de l'année civile. Une nouvelle composition du Conseil de Ligue pouvait tout à fait remettre à plat ou modifier profondément l'ensemble des diverses actions en cours (programmées sur la première phase de la saison sportive 2024/2025) et s'affranchir des différents objectifs qui avaient été déclinés.

**46/  
62**

Suite à l'élection, nous avons pu constater la grande stabilité de gestion réclamée par les clubs (deux tiers des conseillers de Ligue réélus) et avons ainsi conservé les grandes lignes fixées. Nous apporterons cependant plusieurs autres pistes de travail et de développement de l'activité, la pratique du tennis de table en compétition et surtout en loisir réclamant de nouvelles perspectives.

La gestion sportive au sens large sera très classique et ne devrait pas apporter de gros bouleversements. Nous continuerons à proposer des actions déclinables pour l'ensemble des pratiquants.

Nous allons aussi reconduire les actions promotionnelles de l'association et les journées particulières à thème (Féminines, Sport Santé Bien-être, Stade vers l'Emploi, Téléthon, Open Jeunes, ...).

Quatre opérations que l'on considère comme porteuses et accélératrices seront particulièrement suivies :

- La « professionnalisation » de nos compétitions sportives,
- Le renforcement de la mise en place du ping virtuel,
- Le lancement d'un championnat corporatif avec les freins que nous percevons en 2025, et enfin, un point phare,
- L'organisation de formations diplômantes (Sport Santé pour Tous, Ping Alzheimer, Ping Parkinson).

Nous allons suivre l'évolution du développement de notre Ligue et compilerons des indicateurs en nous appuyant sur un tableau de bord assez complet. L'évaluation se fera à chaque fin d'année civile. Ces indicateurs chiffrés (en nombre, en pourcentage) seront ventilés selon nos pôles et ne manqueront pas de mentionner les institutions et partenaires impliqués (État, Région, Département, Communes, autres associations, clubs affiliés).

### III.1 \_ La gestion sportive

Toutes les mesures prises depuis 2019 afin d'assurer la progression des jeunes sont intéressantes mais méritent d'être renforcées. Nous rappelons notre problème qui est de faire performer très vite des jeunes qui ont un niveau très éloigné des meilleurs compétiteurs de l'Océan Indien ou assimilés (venant d'Europe).

Nos jeunes, filles et garçons, améliorent leur compétitivité, c'est indéniable, mais leurs progrès ne sont pas suffisants pour rivaliser avec les joueurs autrement plus aguerris de la zone Océan Indien. C'est un travail de longue haleine qui consiste à créer un socle important et solide de tout jeunes joueurs.

La solution qui consiste à envoyer nos plus grands espoirs dans des centres de formation en métropole est tout à fait digne d'intérêt bien que de nombreux obstacles se dressent sur la route des jeunes « candidats au voyage », comme nous ne le verrons pas la suite.

Nous pouvons aussi tirer bénéfice de la taille modeste de notre Ligue (qui ressemble plus à un Comité Départemental au niveau fédéral) grâce au fait que les entraîneurs des clubs de l'île, presque tous diplômés, entretiennent entre eux de très bonnes relations et sont appelés à œuvrer de concert lorsque des stages et regroupements de Ligue sont organisés. L'identité « La Réunion » prend alors le pas sur les ambitions, pourtant légitimes, de chacun des clubs.

### III.1.1 – La formation sportive

#### III.1.1.1 – Pour les jeunes

L'action se situera désormais à trois niveaux avec la constitution d'un groupe « Débutants » de 20 joueurs à terme, d'un groupe « Espoirs » de 12 joueurs et du groupe « Confirmés » qui concentre notre élite Jeunes suivie depuis plusieurs années et qui représentera sans doute l'ossature de nos futures sélections à l'international (6 joueurs). L'âge des joueurs repérés jouera un rôle essentiel dans leur appartenance à un groupe. Ainsi, les Poussins et Benjamins feront partie du groupe Détection.

Nous prévoyons :

- De réunir les groupes Espoirs et Confirmés sur 4 journées, le dimanche, sur des créneaux compris entre 9 h et 16 h 30,
- De rassembler le groupe Détection sur 2 journées, également le dimanche, sur des plages horaires plus courtes. Les journées pourront être couplées,
- D'organiser deux stages en internat de 5 jours en mars 2025. Certains jeunes du groupe « Détection » seront intégrés avec leurs aînés,
- De faire sortir une sélection des tout meilleurs pour les envoyer en métropole au mois de mai 2025, afin qu'ils y suivent un stage couplé avec des compétitions et au moins un tournoi.

C'est une évidence, la LRTT doit s'intéresser aux joueurs de 6 à 10 ans, même si le travail initial a principalement lieu en club. Notre nouveau Conseiller-Entraîneur fera signer, aux parents des jeunes repérés, des documents fixant les règles (charge des entraînements hebdomadaires, participation aux compétitions voulues, participation aux appels de regroupements et stages, attitude à observer à la table et en dehors de la table, ...).

Nous attendons une grande implication des parents, condition obligatoire à l'épanouissement et à la progression du jeune licencié.

La Ligue facilite l'accès à la pré compétition en mettant en avant les « Open Jeunes », des journées servant avant tout à la détection et ouvertes aux jeunes qui auraient toujours une licence Loisir.

Pour des compétiteurs particulièrement motivés, et de niveau déjà très avancé, le départ vers l'hexagone semble être une solution. Marion MOUFFLET suit actuellement ce cheminement avec succès. Ses progrès ont été spectaculaires et c'est maintenant une joueuse numérotée française. Particulièrement suivie par son club et la LRTT, elle a un objectif sportif majeur : remporter les prochains Jeux des Iles en Féminines !

Les premiers mois de cette jeune fille à Joué les Tours sont particulièrement prometteurs. La Ligue s'attache toutefois à évaluer son parcours. Des expériences, par le passé, se sont parfois retournées contre nous (abandon inexplicable du tennis de table, changement de nationalité du joueur).

La démarche est avant tout individuelle et appartient au cercle familial. Les conditions nécessaires à la réussite à cette aventure doivent être réunies. Inutile d'espérer quoi que ce soit avec des départs mal préparés. Outre le projet sportif, le ou la joueuse doit obtenir de très bons résultats scolaires.

Son niveau pongiste peut lui permettre d'intégrer des listes nationales avec à la clé des aides de subventionnement. Il ne faut pas oublier que ce genre « d'aventure » a également un coût, supporté essentiellement par la famille. En ce sens, la LRTT joue également un rôle important.

Pour 2025, nous avons deux candidats Garçons potentiels à un départ de ce type. La plus-value pour ces derniers sera énorme si le projet se réalise, même si, sur le plan local, nous allons perdre nos « locomotives » du moment. C'est encore une fois un petit pari que nous prenons pour nos résultats futurs.

### *III.1.1.2 – Pour les adultes*

L'après Jeux des Iles 2023, lié à des résultats peu probants, a incité la totalité de notre équipe masculine à « raccrocher » la raquette. Nous n'avons rien entrepris en 2024 et il en sera de même en 2025.

Nous attendons plus sûrement l'année 2026 et les débuts de la préparation aux prochains JIOI qui devraient se tenir en 2027. Il faut bien avouer que le lieu prévu de la compétition n'incite pas à l'optimisme. Nous voyons mal certaines îles de la zone assurer ce genre de grande manifestation avec tous les moyens (financiers, infrastructures, ...) qui sont demandés.

Outre les jeunes joueurs que nous avons cités ci-dessus, il est possible que des compétiteurs venant de métropole s'inscrivent dans une démarche de préparation pour faire partie des sélections. A ce jour nous n'avons aucune indication en ce sens et, dans ce domaine, nous serons très « regardants ».

Nous devons évaluer les arrivées de joueurs de l'hexagone qui pourraient présenter un profil intéressant, mais nous estimons que la formation des plus jeunes sur le plan local est bien plus enrichissante.

### III.1.2 – La formation d'encadrants et de formateurs

Nous avons perdu la capacité de programmer des formations d'entraîneurs de premier niveau (IC, AF) sans une aide fédérale. Maxime MYKOLOW avait les qualifications nécessaires dans ce domaine mais il a quitté la Ligue.

Heureusement, Thomas PAYET a obtenu la possibilité, suite à un déplacement en métropole de former et d'organiser des examens de niveau 1 en arbitrage et juge-arbitrage.

Ces formations sont bien entendu programmées en 2025 localement. Nous allons aussi utiliser un dispositif que la FFTT met à notre disposition, la préparation en visioconférence des examens de JA2 et JA3 avec, sans doute, le passage de la partie théorique à distance et la validation de la partie pratique sur le terrain.

Un de nos objectifs principaux reste donc à atteindre : être capable de se détacher de l'aide fédérale au niveau des entraîneurs, juges et arbitres.

Il y aura très certainement l'accueil d'un cadre de la fédération en 2025 permettant ce complément de formation, et plus particulièrement pour la formation du conseiller-entraîneur afin qu'il puisse former des entraîneurs.

### III.1.3 – La compétition

Nous classons ce point en trois parties :

#### *III.1.3.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel*

Une de nos priorités est de proposer un ensemble important de compétitions individuelles et par équipes, adaptées à différents publics.

Elles touchent un maximum de licenciés qui peuvent ainsi pratiquer selon leur niveau et/ou leurs préférences.

Le calendrier général établi pour une saison multiplie les week-ends de rencontres.

- **Championnat par équipes Mixte** : 6 divisions régionales de R Elite à R5 de 6 équipes chacune, 5 journées x 2 (Phases 1 et 2), 1 division pour équipes féminines sur 1 journée, ceci pour la phase 2 du championnat 2024/2025.
- **Critériums Toutes séries** : 4 divisions mixtes de Benjamins à Vétérans, sur 4 journées (selon l'organisation retenue, 2 en phase 2 saison actuelle, 2 sur saison à venir), qualificatifs à la compétition TOP déterminant les participants pouvant prétendre aux championnats de France Toutes Séries. Chaque Critérium se déroule désormais sur 2 sites différents.
- **TOP QCF** : compétition réservée aux 10 premières Dames et 10 premiers Hommes des Critériums. Cette compétition permet de se qualifier aux « France ».
- **Challenge Jeunes** par équipes de La Réunion : équipes de 4 joueurs mixte (poussins/benjamins, minimes/cadets), 2 compétitions.

- **Finales par Classements** : 8 niveaux (4 chez les Dames, 4 chez les Hommes), une journée, qualificative aux Championnats de France par Classements. Les Finales par Classement se déroulent sur 2 jours.
- **Championnats de la Réunion Vétérans** : 14 niveaux (7 chez les Dames, 7 chez les Hommes), deux tableaux de doubles, sur une journée, qualificative aux Championnats de France Vétérans.
- **Coupe régionale des Vétérans** : deux catégories par équipes de deux joueurs. Une journée, qualificative à la Coupe Nationale des Vétérans.
- **Championnats de la Réunion Toutes Séries** : 5 tableaux (TS Dames, TS Hommes, TS Double Dames, TS Double Hommes, TS Double Mixte).
- **Championnats de la Réunion Jeunes** : 10 catégories (Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, chez les Filles et les Garçons), deux journées, qualificatives aux Championnats de France Jeunes.
- **Compétition Dames** : une journée qualificative aux Championnats de France pour les Féminines.
- **Championnat par équipes Dames** : une journée de compétition rassemblant les meilleures équipes de l'île.
- **OPEN Jeunes** : deux journées réservées aux jeunes débutants.

### *III.1.3.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »*

C'est devenu une habitude : l'aide financière apportée aux joueurs qui disputent les championnats de France, en particulier :

- Les championnats Individuels Toutes Séries Jeunes,
- Les championnats Individuels Toutes Séries Adultes,
- Les championnats Vétérans,
- Les Finales par Classements.
- De même, nous soutenons les clubs champions qui s'engageraient sur les championnats nationaux N3, Dames et/ou Hommes.

L'année passée, notre conseiller de Ligue n'a pas accompagné certains joueurs lors des Championnats de France. Si ce déplacement est très bénéfique, il est en revanche très coûteux. Un billet d'avion plus l'hébergement et la restauration pour accompagner au mieux deux joueurs représentent une trop grosse dépense pour nous.

Nous faisons toujours l'impasse sur le championnat de France des Régions qui ne nous convient pas en raison de ses dates de programmation et qui n'est pas encore abordable pour nos jeunes joueurs (problème de niveau).

### *III.1.3.3 – La compétition internationale*

L'année 2025 ne nous semble pas favorable. On ne devrait pas rencontrer d'équipes étrangères, même à titre amical. Cette perspective est plutôt programmée pour 2026.

### III.1.4 – L'équipement de Ligue

La LRTT possède à peu près tout le « petit » matériel dont elle a besoin (notamment numérique). Elle devrait continuer à s'équiper en tables et séparations mais les coûts de ces matériels ont eux aussi explosés. Une table toute simple revient au bas mot à 1 000,00 euros. A ce tarif, nous allons très nettement freiner dans ce secteur.

Par contre nous allons investir dans une série de marqueurs qui seront utilisés lors des compétitions de Ligue.

## III.2 \_ Le développement

Le travail d'une Ligue est à considérer sous deux angles, interdépendants. Le premier qui demande à un ensemble de bénévoles d'assurer un fonctionnement au quotidien dans une multitude de domaines et qui s'appuie sur une solide expérience acquise au fil des années ;

Le second, dont la mise en œuvre revient toujours à ces mêmes bénévoles est d'imaginer, projeter, anticiper les différentes pistes et axes de réflexion qui permettront au tennis de table réunionnais d'évoluer et de grandir.

Si l'embauche d'un conseiller-entraîneur est un véritable ballon d'oxygène au vu des objectifs fixés, nous sommes encore en déficit de bonnes volontés ou plutôt de volontés suffisamment disponibles pour assurer ce que nous venons de décrire précédemment.

Nous rencontrons toujours des difficultés pour gérer de manière fluide le travail quotidien de la Ligue. N'oublions pas que les attendus, obligations, responsabilités auprès de nos adhérents, nos clubs et les instances qui nous dirigent ou nous financent, sont importants.

Nous avons vu la belle plus-value accordée aux associations qui détiennent un label. La Ligue doit pouvoir accompagner d'autres clubs avec l'aide de la commission de développement et en faire une publicité adaptée.

A ce titre, en janvier 2024, une information sur les labels et leurs modalités d'obtention a été envoyée par la Ligue à tous les clubs afin de les promouvoir et accompagner les clubs dans leur demande. Par ailleurs, la FFTT a également communiqué sur ce sujet au mois de mai dernier en direction de tous les clubs.

En terme d'action de développement de la pratique du tennis de table, de nombreuses initiatives sont mises en place par les clubs, que la Ligue essaie d'accompagner au mieux.

### III.2.1 – Le nombre de licenciés

Le nombre de licenciés reste l'objectif numéro un de la Fédération. Elle vise les 250 000 licenciés en 2025. Elle incite tous les territoires de l'hexagone et ultramarins à la suivre dans cette démarche.

Devant les très bons chiffres enregistrés la saison passée, notre nouveau contrat Fédération/Ligue nous a fixé des objectifs très ambitieux pour le mois de décembre 2024 (quasiement atteints).

On va très certainement nous demander de nous approcher des 800 ou 850 licenciés à la fin de la saison. C'est un véritable défi qui nous attend.

### *III.2.1.1 – Des licences incitatives*

**52/  
62**

La FFTT recherche de nouvelles formules pour faire progresser le nombre de licences, autres que celles considérées comme « classiques » (Compétition et Loisir). Voici les 6 propositions actuelles (site FFTT) :

- La licence Compétition (valable du 1er juillet au 30 juin) s'adresse et est obligatoire pour tous ceux qui veulent disputer des compétitions dont la liste est arrêtée par la fédération et la ligue. Elle concerne également tous les dirigeants et cadres.

- La licence dirigeant (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous les dirigeants, présidents, secrétaires et trésoriers de ligues, comités et clubs, qu'ils soient compétiteurs ou non. Elle est attribuée lors de l'affiliation ou de la réaffiliation de l'association pour les dirigeants de clubs, lors de la prise de licence pour les membres dirigeants des comités départementaux, des conseils de ligues et du Conseil fédéral. La licence dirigeant permet la participation aux mêmes compétitions que celles autorisées aux titulaires de la licence compétition.

- La licence Loisir (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous ceux qui pratiquent en loisir, pour leur bien-être, pour s'amuser ou encore se défier sans classement.

- La licence Découverte (valable 1 mois gratuitement) qui permet de découvrir la pratique du Tennis de Table dans le cadre d'un club. A l'issue d'un mois, le pratiquant peut transformer cette licence Découverte en licence Loisir ou en licence Compétition.

- La licence Liberté, délivrée via le site FFTT, permet d'accéder à des services spécifiques. Proposée sur des durées variables, été, semestre et année, elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club.

- La licence Événementielle (attachée à un comité départemental) est attribuée par la fédération, la ligue ou le comité départemental aux participants à une manifestation ponctuelle promotionnelle agréée par la fédération, la ligue ou le comité départemental ; sa durée de validité est limitée à la participation à quatre manifestations maximum pendant la saison. La licence événementielle n'autorise pas la pratique du tennis de table en dehors des manifestations liées à sa délivrance.

La licence délivrée est une licence assurance qui donne au dirigeant ou joueur licencié une garantie égale au minimum exigé par la loi, et à l'association la couverture de sa responsabilité civile.

### III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif

Ce projet qui nous tient à cœur n'est toujours pas lancé et nous ne savons pas si 2025 va améliorer les perspectives. Nous nous heurtons à un problème de disponibilité de salle sur St Denis et la région Nord.

Nous aurons peut-être une ouverture avec les locaux de l'Université de La Réunion. Mais l'ensemble du projet reste à construire.

### III.2.2 – Le nombre de clubs

Le constat est invariable. Les clubs se concentrent dans les bassins les plus denses de la population. Les régions Nord et Ouest comptent beaucoup d'associations alors que le Grand Est est quasi vierge de tout club.

Par le passé, beaucoup de clubs étaient disséminés dans de nombreuses régions de l'île, et même dans un des Cirques (Cilaos !).

Le problème est humain en premier lieu. On souligne la complexité de la création d'une association et surtout la baisse des volontés et volontaires bénévoles. Sans quelques dirigeants, femmes et hommes orchestres au départ, il est difficile de faire vivre un club, au vu de toutes les contraintes qui s'y rattachent.

Un autre facteur joue peut-être. Les déplacements sportifs sont relativement mal aisés sur le territoire. La quasi-totalité de nos compétitions se concentre dans le Nord de l'île.

La LRTT, dimensionnée pour aider les initiatives émergentes (fourniture de matériel, administratif, ...), doit entamer une réflexion plus profonde pour savoir comment porter des projets de création de clubs.

### III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires

Nous devons reprendre en 2025 les formations auprès des enseignants, principalement du premier degré. L'activité est intéressante pour l'ensemble des élèves, quels que soient leur sexe et leur âge.

Nous disposons d'une grande batterie d'exercices (habileté motrice, contrôle d'un outil de type raquette, etc.) permettant d'orienter les élèves vers la maîtrise des sports de raquette. Les conseillers pédagogiques des différentes circonscriptions nous ont toujours bien accueillis par le passé. Il devrait en être de même en 2025 sur au moins deux circonscriptions.

## III.2.4 – La professionnalisation de nos actions

### III.2.4.1 – Une salle de Ligue ?

La mise à disposition d'une salle de Ligue nous semble vraiment hypothétique ; nous l'écrivions déjà l'année passée. Malgré la bonne image du tennis de table à l'heure actuelle, nous allons être confrontés très certainement à un manque de moyens (financiers, fonciers) des municipalités et des collectivités.

54/  
62

Une éventuelle concertation avec d'autres ligues de sports de raquettes (badminton notamment) pourrait peut-être faire avancer le dossier à l'avenir.

### III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus

Une des forces soulignées, dans le passé, par le cadre fédéral en charge du développement des territoires, Mickaël MEVELLEC, est la présence de nombreux entraîneurs de clubs diplômés dans notre département.

Malgré le départ cette année de deux de nos DEJEPS (Maxime MYKOLOW et Quentin VEDAPODAGOM), nous pouvons compter sur d'autres entraîneurs diplômés ou en passe de l'être (Rémi DUPEUX, Léo ROUX, Pierre SOL).

Ces personnes seront largement sollicitées dans l'année pour encadrer les stages, les regroupements et les sorties. Nous continuerons de travailler avec elles ; charge à nous de les faire monter en compétences à moyen terme (capacité de formateur de formateurs).

Nous laissons ce groupe largement gérer la politique de formation sportive de nos jeunes. Ce groupe d'entraîneurs compose largement la mission HNR (Haut Niveau Régional) mise en place par Mme la Présidente, suite au premier Conseil de Ligue de 2025.

Nous remercions les clubs respectifs de ces encadrants. Ils nous facilitent leur mise à disposition pour les actions de Ligue.

### III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique

Nous ne ferons plus de retour en arrière. La gestion sportive numérique s'impose dès aujourd'hui. Ceci est vrai de la remontée des résultats sportifs du championnat par Équipes (application GIRPE), mais également des inscriptions dans les différentes compétitions de Ligue.

Nous allons tester « grandeur nature » les inscriptions individuelles pour le tour N° 4 des Critériums de cette saison 2024/2025. Ceci implique une certaine rigueur dans la mise en place de mesures et un travail très précis des clubs, dès maintenant. Il faut en effet :

- Qu'ils vérifient TOUTES les fiches de leurs adhérents et notamment la saisie d'une adresse mèl. valide du licencié,

- Qu'ils obligent les licenciés à ACTIVER leur compte personnel,

Puis

- Qu'ils s'assurent que les compétiteurs ont ASSIMILE la procédure d'inscription.

Cette procédure permettra également de pister plus facilement les personnes qui s'inscrivent puis ne participent pas, afin de leur infliger les sanctions financières prévues à cet effet.

55/  
62

La nouvelle composition de la CSR va nous permettre de détacher une personne pour contrôler de manière impérative les remontées numériques (notamment dans le championnat par Équipes), suite aux manques constatés en phase 1 du championnat.

### III.2.5 – L'aide matérielle aux associations

La Ligue continue sa politique d'aides fournies aux clubs. Les achats se font habituellement vers la fin de l'année civile, mais des augmentations très élevées du coût de certains matériels (tables) nous ont poussé à soumettre nos réflexions en Conseil de Ligue (choix des matériels à acheter).

Il a été décidé d'acquérir comme tous les ans des balles et raquettes d'initiation pour les débutants des associations. Nous allons axer nos achats sur des séparations d'aires de jeu. Nous doterons aussi la Ligue de marqueurs à utiliser dans nos compétitions.

### III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions et missions

Les demandes matérielles des commissions continueront à être honorées. Nous les avons bien dotées en 2024 et nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de gros manques à ce niveau.

L'achat de marqueurs indiqué dans le paragraphe précédent sera délivré à notre Commission régionale d'Arbitrage.

## III.3 \_ La gestion administrative et financière

La gestion de la Ligue a été l'une des pierres angulaires de l'action de la mandature 2020/2024. Nous avons rectifié un certain nombre de dérives antérieures et nous espérons que celle de 2024/2028 suivra sur la même voie.

Cette gestion se complexifie peu à peu et mobilise de plus en plus de ressources humaines. Nous essaierons de suivre le rythme imposé par nos partenaires, notamment bailleurs de subventions.

### III.3.1 – L'administratif

#### III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue

Après la Fédération en 2024, de grands changements dans la gouvernance des ligues vont avoir lieu dès 2028. Nous devons déjà anticiper sur l'égalité

Dames/Hommes qui prévaudra en 2028 au sein du Conseil de Ligue (50 % de chaque sexe).

Nous respectons actuellement les obligations en termes de représentativité (25 % du sexe le moins représenté). Nous constatons avec plaisir l'investissement de 6 féminines sur 19 membres, soit presque un tiers. Il faut dès à présent prospecter auprès de nouvelles dames afin de préparer l'échéance de 2028.

Le fonctionnement de notre Conseil de Ligue est à présent bien rodé : des réunions en présentiel pour les moments-clés de la saison sportive et administrative (Janvier, Avril, Juin, Octobre), des réunions en distanciel selon l'actualité et les impératifs du moment, des sollicitations ponctuelles sur des décisions qui méritent d'être collégiales (utilisation d'un outil numérique en ligne) et de multiples communications numériques, émanant du Bureau, sur la gestion au quotidien de l'institution.

Nous constatons tout l'intérêt que portent les conseillers à ces réunions, leur fréquentation étant toujours très importante (un fichier en atteste).

Nous souhaitons encore plus d'implication de la part de bénévoles afin de ne pas laisser la gestion de Ligue uniquement entre les mains de quelques personnes. Tout le monde a des idées à exposer, des compétences à apporter, même si nous savons que le temps « libre » des adultes, pris par leurs activités familiales et professionnelles, sont plus que réduits. Donner un temps « associatif » est un véritable tour de force pour certaines et certains. Qu'ils en soient encore une fois remerciés.

### *III.3.1.2 – Les commissions, les instances*

L'amélioration entrevue jusqu'aux 2/3 de l'année passée dans une gestion autonome des commissions et missions s'est bien renforcée en 2024.

Puis nous avons perdu un rouage essentiel de la commission sportive, ce qui nous a désorganisé.

Le Conseil de Ligue de janvier 2025 nous permet enfin de rebondir. Deux commissions doivent attirer toute notre attention de manière fonctionnelle sur le plan sportif (la CSR, la CRA).

Deux autres commissions doivent à présent trouver un élan nouveau : la commission Développement (véritable socle de notre progression future dans un ensemble de domaines variés) et la commission Communication. Nous soulignons toujours l'importance d'une communication conséquente et maîtrisée.

La commission Féminines retrouve aussi une présidente. On sait que cette commission gère parfaitement le travail qu'elle se fixe. Nous attendons encore plus de ce pôle qui pourrait par exemple nous donner de nouvelles idées pour accroître le pourcentage de féminines dans notre Ligue.

La commission Médicale, statutaire, on le rappelle, a aussi trouvé sa présidente. Nous attendons pour 2025 quelques articles qui seront distribués aux licenciés des clubs, sur certaines problématiques liées à la pratique sportive (entraînement, suivi médical, addictions, ...).

Nos deux instances principales n'existent plus à ce jour : d'Appel, et Disciplinaire. La gestion d'affaires sportives et/ou comportementales est compliquée et réclame beaucoup d'investissement, tout en restant parfaitement en mesure de s'insérer dans un cadre juridique contraignant.

Une « décision » de Ligue a été remise en cause après appel au fédéral, ça nous a donc poussé à laisser désormais les instances de la FFTT instruire les questions qui seraient épineuses et litigieuses. Nous reconnaissons le fonctionnement, avant tout démocratique, que l'on veut instaurer. Un licencié, un club, est tout à fait dans son droit de s'interroger sur des décisions qu'il estimerait contraires à son intérêt car mal appréhendées ou jugées. La FFTT a toutes les compétences humaines dans ce domaine, nous lui laisserons donc la gestion des problèmes éventuels.

Il ne faut pas se méprendre sur le contenu du texte ci-dessus. Nos commissions sportives et d'arbitrage, notre Conseil de Ligue, seront tout à fait aptes à décider de sanctions à appliquer en cas de manquements clairs (clubs, licenciés).

### *III.3.1.3 – Les missions*

Deux missions sont actives à ce jour : HNR (Haut Niveau Régional) et E-Ping. Elles doivent travailler afin de nous donner des pistes qui permettront d'améliorer nos pratiques et nos offres auprès des publics que nous touchons.

Le HNR sera piloté par notre conseiller-entraîneur. Ce groupe sera en étroite relation avec la commission Sportive. Nous attendons des textes modificatifs (compétitions de Ligue, idées de formation, de sorties, de participation à des événements sportifs, etc.).

La mission E-ping doit encore progresser sous la houlette de son responsable, Nicolas LATCHIMY. Le premier objectif assigné (l'organisation d'un tournoi annuel en fin de saison sportive) a été atteint en 2024. Une analyse complète de la journée a été produite. Il mérite des améliorations pour 2025.

La LRTT donne les moyens nécessaires (achat de matériel, formation du responsable) à cette mission. Rappelons qu'elle fait partie des objectifs assignés par notre fédération dans le cadre des conventions FFTT/LRTT.

En fonction des propositions qui nous seront faites ou des politiques de ligue, nous serons peut-être amenés à créer d'autres missions

### *III.3.1.4 – Les clubs*

On le redit, une Ligue ne vit que par le dynamisme de ses clubs. Durant la mandature, nous avons vu certaines associations perdre de leur importance et d'autres

véritablement exploser dans différents domaines (rayonnement dans la commune, sur le tennis de table réunionnais, nombre de licenciés, résultats sportifs, etc.).

Ces clubs qui émergent sont en général très bien gérés et peuvent s'appuyer sur plusieurs bonnes volontés bénévoles.

On ne cache pas non plus que certaines associations connaissent des difficultés, inhérentes à toute vie associative, difficultés que l'on espère passagères pour le plus grand bien du tennis de table à La Réunion.

Il y a un point qui nous tient à cœur en 2025 : la légitimité administrative et financière des associations. Si un club met principalement en avant le résultat sportif, il doit toujours s'astreindre à des obligations légales, notamment lorsqu'il est à la recherche de subventions.

La LRTT pensait que 2024 allait améliorer grandement les situations du fait de la tenue de l'assemblée générale Élective censée mobiliser l'ensemble des clubs, de leurs dirigeants, qu'ils soient ou non dans l'opposition. Il y a encore du travail pour 2025.

### III.3.2 – L'aspect financier : nos objectifs

Ce chapitre sera plus particulièrement traité dans le compte-rendu financier.

Nous avons toujours un fonctionnement très rigoureux et raisonnable. Le travail pour obtenir des subventions est conséquent et nous en récoltons les fruits.

2024 a été une année plutôt normale (hors préparation aux Jeux des Iles) même si nous avons profité de notre bonne situation financière pour dépenser dans différentes actions pas toujours prévues initialement (réception de la délégation Chinoise, par exemple).

Nous resterons toujours très prudents en 2025. Notons le retour de Tom LAW DUNE comme trésorier de Ligue sur cette mandature. On va devoir très sérieusement appliquer un plus grand contrôle dans différentes dépenses. L'aisance constatée ne sera sans doute pas identique cette année et celles à venir.

Nous devons toujours changer de banque en 2025. Cette bascule d'un établissement bancaire à un autre tarde. Nous espérons aussi représenter un FIL auprès du Crédit Agricole et récupérer ainsi des subventions.

### III.4 \_ La promotion de l'activité

Le nombre de disciplines sportives qui jouissent d'une grande reconnaissance par les médias et le grand public, en France, est restreint.

Par on ne sait trop quel miracle, le tennis de table a bénéficié du devant de la scène en cette année 2024, avec les Jeux Olympiques et surtout deux locomotives capables d'attirer l'intérêt des médias, les deux frères LEBRUN, Félix et Alexis.

Les résultats ont suivi avec des places très honorables aux JO puis des performances remarquables dans les WTT. Les grands espoirs placés en Prithika PAVADE ne se sont pas encore totalement concrétisés, notre jeune championne étant encore loin des meilleures joueuses mondiales (28ème au rang mondial à ce jour).

Et c'est également au-delà du pur fait sportif que le tennis de table jouit d'une très bonne réputation en tant que sport présentant un intérêt tout particulier pour les Seniors (mémoire, réflexe, reprise d'activité, ...).

**59/  
62**

Nous devons, à notre niveau, essayer de multiplier des expériences nombreuses et différentes. A chaque fois que nous aurons l'occasion d'investir un espace, de toucher une frange particulière de la population, nous ne pourrons que faire découvrir un peu plus l'activité.

#### III.4.1 – Les associations scolaires

Ce chapitre a déjà été développé dans le paragraphe sur la formation. Ce n'est que chez les jeunes, à l'école et au collège, que nous pourrons recruter de nombreux adhérents.

Nous espérons toujours recevoir des signaux positifs de l'UNSS. Nous sommes prêts à travailler avec cette entité mais encore faut-il qu'elle le veuille réellement ... Ce constat est hélas le même que celui de l'année passée.

Interrompue en 2024, l'action de prêt de matériel, par rotations, auprès de différents établissements va être relancée ; nous avons les lieux, les secteurs à irriguer, les personnels enseignants volontaires. C'est à présent juste une question de logistique à mettre en place ; notre nouveau conseiller-entraîneur de Ligue est en charge de ce dossier.

#### III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping

Les dirigeants actuels de Ligue accordent une très grande attention et une profonde admiration aux personnes qui sacrifient tout ou partie de leurs loisirs et qui se mettent avant tout au service des autres, des plus jeunes. C'est d'autant plus remarquable que la notion du bénévolat autour de l'engagement associatif s'étiolle peu à peu dans la société qui nous entoure.

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Tables, les clubs, comptent en leur sein de nombreux bénévoles qui exercent leurs talents depuis de très nombreuses années. Ils veulent faire avancer la cause de leur sport préféré au travers d'actions innovantes ou attendues.

Nous nous devons de reconnaître le travail de ces personnes. Nous allons bien entendu continuer à sélectionner quelques récipiendaires qui rendent ou ont rendu des services au tennis de table.

Nous avons deux outils à notre disposition : le Mérite Régional et le Mérite Fédéral.

La deuxième distinction est évidemment beaucoup plus rare car elle répond à un certain nombre de critères fédéraux (notamment l'action continue dans le temps).

Si, depuis la période COVID, nous avons mis de côté l'investissement des parents auprès des clubs, nous pensons à réactiver le dispositif Top Parents. Il vise à distinguer les parents qui, outre toute l'attention qu'ils portent à leurs enfants, aident de manière efficace les clubs.

#### III.4.3 – Les clubs labellisés

Les labels clubs ne passionnent pas particulièrement nos associations. C'est bien dommage car plusieurs d'entre elles sont en mesure d'obtenir ces fameux sésames qui peuvent apporter une réelle plus-value. Ils permettent d'informer les futurs adhérents que tel club est habilité à recevoir tel type de pratiquants ou à fournir des prestations répondant à ses attentes.

Le responsable des Labels dans notre Ligue va lancer de nouveau une campagne en cette année 2025.

#### III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles

La participation aux instances fédérales est une belle reconnaissance en soi, avec cependant de nombreux écueils (en particulier la distance) et aussi une position actuelle de notre fédération qui ne prend pas suffisamment en compte les particularités des ligues ultramarines.

Les élections de 2024 n'ont pas permis à notre présidente d'être élue sur la liste opposée au président sortant. La FFTT souhaite cependant ouvrir différentes commissions (dont celle des Outremer) à des responsables des ligues ultramarines. Outre Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Jean-Sébastien POTHIN a posé sa candidature pour intégrer le dispositif. On peut annoncer que nos deux Réunionnais ont été retenus.

L'autre entité dans laquelle la LRTT pourrait agir, c'est le CROS de La Réunion. L'expérience d'un de nos anciens conseillers de Ligue au sein de cette instance n'a pas vraiment été couronnée de succès. Des élections vont avoir lieu en avril 2025 pour renouveler le conseil d'administration du CROS.

#### III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées

Nos nouveaux statuts précisent désormais que l'action d'une Ligue ne concerne pas uniquement le domaine sportif. De nouvelles opérations et types d'activités sont désormais valorisés par notre fédération et les collectivités partenaires.

C'est aussi le moyen de donner de la visibilité à notre discipline et donc d'attirer du public varié.

Nous programmons pour l'année 2025 une journée Sport Santé Bien-être Ping au Féminin conjointe sur deux sites (St Denis et St Pierre).

Le club phare de la préfecture devrait encore être support de la journée Téléthon du mois de décembre.

C'est le club du TTSP de St Pierre qui prendra en charge la très originale journée appelée « Stade vers l'Emploi ». La FFTT, en retard pour les attributions 2025 (du fait des instabilités politiques autour du budget du pays depuis le deuxième semestre 2024), devrait officialiser la demande. Cela représente un beau challenge.

Tout aussi importantes et intéressantes, des formations sont organisées localement en lien avec la FFTT, ayant pour thème le Ping Santé, le Ping Alzheimer et le Ping Parkinson.

### III.4.6 – La communication

Pour conclure, les objectifs pour l'année 2024. Ils seront reconduits, pour 2025 :

#### SUR FACEBOOK :

61/  
62

- Poursuivre la communication des événements, informations importantes, photos, résultats sur la page Facebook,
- Créer des stories et reels pour rendre la page dynamique,
- Augmenter le nombre de followers/d'abonnés,
- Rediffuser les informations des différentes commissions et des clubs (tournoi, événements, projets sportifs...),
- Dynamiser et rendre le ping réunionnais attractif au grand public.

#### SUR INSTAGRAM

- Faire des publications différentes de Facebook (moins de textes écrits, plus de vidéos),
- Augmenter le nombre de followers / d'abonnés,
- Attirer le public jeune,
- Proposer des jeux concours ?

#### SUR LE SITE INTERNET

- Mettre à jour le site internet avec les informations pour la saison 2024-2025,
- Rendre le site plus dynamique et fluide,
- Avoir des informations essentielles pour les licenciés et grand public.

#### PRESSE LOCALE

- Inviter la presse lors d'événements importants,
- Dynamiser et rendre le ping réunionnais plus attractif.

Muriel FONTAINE  
Commission de la communication,  
Le 09/01/2025

## IV – EN CONCLUSION

Nous avons vécu une année 2024 tout à fait conforme à ce qui était prévu et espéré.

Pour prendre en main les destinées d'une Ligue, un ou deux courriers plutôt démagogiques auprès des associations et deux ou trois visites « en terrain supposé conquis » ne suffisent visiblement pas. Il faut avoir derrière soit une équipe solide et être capable de montrer ce qu'on a réalisé ou ce que l'on peut proposer de manière réfléchie.

62/  
62

Le succès de la présidente Isabelle ALLIOT-MICHOUX à l'assemblée générale Élective a prouvé, si besoin était, que la presque totalité des clubs et de leurs dirigeants ont reconnu le travail important et désintéressé de l'équipe qui a mené les destinées de l'association, depuis maintenant 6 ans. Que toutes les personnes qui ont œuvré et qui continuent à le faire pour le développement du tennis de table dans notre Département soient ici chaleureusement remerciés.

La nouvelle équipe du Conseil de Ligue est largement issue de la mandature précédente et indique donc une stabilité bienvenue des politiques qui seront menées. Ceci n'occulte en rien la mise en place de nouvelles orientations et actions, notamment dans le domaine du Sport Santé.

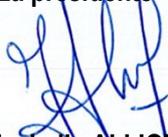
L'année 2025 verra la mise en place de démarches de formation dans de multiples domaines (Sport Santé, Arbitrage, Juge-Arbitrage, Sportif). Le succès de la sortie sportive de nos jeunes en mai 2024 nous pousse à rééditer l'expérience et, avec en ligne de mire, les JIOI 2027, des stages qui devraient se dérouler à l'île Maurice et même en Chine.

La montée en compétences des principaux entraîneurs de nos clubs constituera aussi une étape importante vers un développement efficace de l'activité, quels que soient les publics visés.

Si ce n'est les interrogations et appréhensions que nous pouvons formuler à propos des subventions qui nous seront octroyées, les conditions sont donc réunies pour une mandature réussie. Elle doit, dès maintenant, s'appuyer sur le véritable coup de fouet que le tennis de table a connu en 2024 avec les deux champions charismatiques que sont Alexis et Félix LEBRUN.

Nous vous remercions de votre attention.

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lirtt.re – Site Web : www.lirtt.re

Le secrétaire général



Marc DUBOURDIEU

(\*) : ce document a été conçu et écrit par Mme la Présidente, M. le Vice-président également président de la commission de développement, M. le Secrétaire général, Mme la Présidente de la commission communication, M. le Président de la commission d'arbitrage, M. le Président de la commission sportive, M. le conseiller-entraîneur de Ligue. Tous nos remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.